



HAL
open science

Le repas de Jean Baptiste au désert : sauterelles, crevettes ou écrevisses ?

Jérémy Delmulle

► **To cite this version:**

Jérémy Delmulle. Le repas de Jean Baptiste au désert : sauterelles, crevettes ou écrevisses ? : Un petit texte exégétique inédit du Xe siècle. *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 2015, 73, pp.[149]-177. halshs-03059170

HAL Id: halshs-03059170

<https://shs.hal.science/halshs-03059170>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARCHIVVM
LATINITATIS MEDII AEVI

COMITÉ DE RÉDACTION

A.-M. TURCAN-VERKERK, B. POTTIER, présidents
F. DOLBEAU, A. DUFOUR, A. GUERREAU-JALABERT, J. HAMESSE, D.R. HOWLETT,
B. MUNK OLSEN, M. RZEPIELA, Z. SILAGIOVÁ, P. SMIRAGLIA, P. STOTZ,
J.-Y. TILLIETTE, P. TOMBEUR, O. WEIJERS, A. WELLHAUSEN

COMITÉ DE LECTURE

- (Allemagne-Autriche-Suisse) M. P. Orth, Universität zu Köln, Institut für Altertumskunde, Mittellateinische Abteilung, Albertus-Magnus-Platz, D-50923 Köln
- (France) M^{me} P. Bourgain, École des Chartes, 19, rue de la Sorbonne, F-75005 Paris
- (Grande-Bretagne) Dr C. White, Dictionary of Medieval Latin, 302 Clarendon Building, Bodleian Library, Broad Street, Oxford, OX1 3BG, United Kingdom
- (Irlande) M. A. Harvey, Dictionary of Medieval Latin from Celtic Sources, Royal Irish Academy, 19 Dawson Street, Dublin 2, Ireland
- (Italie) M. A. Bartola, Università degli Studi di Roma 'La Sapienza', Facoltà di Lettere, Filosofia, Scienze Umanistiche e Studi orientali, Dipartimento di Storia, Culture, Religioni, Viale Regina Elena 295, I-00161 Roma
- M. A. De Prisco, Università degli Studi di Verona, Dipartimento di Linguistica, Letteratura e Scienze della Comunicazione, Viale dell'Università, I-37129 Verona
- (Pays-Bas) M^{me} M.J. Teeuwen, Constantijn Huygens Instituut, Prins Willem-Alexanderhof 5, Postbus 90754, NL-2509 LT 's-Gravenhage
- (Pays scandinaves) M^{me} E. Odelman, Romanska och klassiska institutionen, Stockholms universitet, S-106 91 Stockholm
- (Péninsule ibérique) M. M. Pérez González, Universidad de León, Filosofía y letras, Estudios clásicos, Campus de Vegazana, E-24071 León
- M^{me} E. Pérez Rodríguez, Universidad de Valladolid, Dpto. Filología Clásica (Latín), Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Valladolid, Pl. del Campus s/n, E-47011 Valladolid
- M. Pere J. Quetglas, Glossarium Mediae Latinitatis Cataloniae, Consell Superior d'Investigacions Científiques, Carrer Egipcíacques 15, E-08001 Barcelona

La Revue publie des notes et des articles relatifs à la langue latine médiévale et aux instruments de la vie intellectuelle depuis le VI^e siècle jusqu'à la Renaissance. Les manuscrits, accompagnés d'un fichier numérique, doivent être envoyés au Comité Du Cange, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai de Conti, F-75270 Paris Cedex 06. Il est possible aussi de les adresser à un membre du comité de rédaction ou du comité de lecture.

Les normes de rédaction de la Revue sont téléchargeables à cette adresse :

<http://www.aibl.fr/publications/autres-collections/archivum-latinitatis-medii-aevi/>.

On y trouvera également les sommaires des dernières livraisons et, à compter de 2011, les résumés des articles et des notes.

Il est interdit de reproduire tout ou partie du fascicule sans l'accord de l'éditeur.

Pour les demandes d'abonnement ou l'achat de volumes isolés, écrire à :
Librairie Droz, 11 rue Massot Case Postale 389, 1211 Genève 12 - Suisse

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

Bulletin du Cange

ARCHIVVM

LATINITATIS MEDII AEVI

CONSOCIATARVM ACADEMIARVM AVSPICIIS CONDITVM

TOME 73



2015

Librairie Droz – Genève

Publié avec le concours de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (Centre National de la Recherche Scientifique) et de l'École Pratique des Hautes Études, Paris.

ISSN 1376-74-53

ISBN 978-2-87043-014-9

Le repas de Jean Baptiste au désert : sauterelles, crevettes ou écrevisses ?

Un petit texte exégétique inédit du x^e siècle

Des années que Jean le Baptiste a passées dans le désert jusqu'aux premiers temps de sa prédication, les évangiles ne disent à peu près rien. Deux d'entre eux seulement fournissent quelques détails relatifs au mode de vie que pratiquait le saint : les auteurs des évangiles de Matthieu et de Marc donnent en effet un témoignage concordant sur l'habillement et la nourriture de Jean, le décrivant comme portant un vêtement de poil de chameau et une ceinture de cuir, et mangeant des sauterelles et du miel sauvage (Matth. 3, 4 ; Marc. 1, 6)¹. Un tel régime, s'il peut être la manifestation la plus claire d'un ascétisme rigoureux – c'est en ce sens qu'il a été abondamment interprété au fil des siècles² –, n'est pourtant pas sans poser un problème de taille. Comment un saint, que le Christ désignera comme le plus grand des prophètes (Luc. 7, 28), choisi pour annoncer la venue du Messie et même lui donner le baptême, a-t-il pu en même temps se nourrir de *locustae*, mot qui, dans la traduction hiéronymienne de la Bible, désigne à la fois les sauterelles, animaux réputés impurs dans la tradition juive, et les criquets migrateurs, qui figurent même au nombre des dix plaies infli-

Durant la rédaction de ces pages, j'ai bénéficié de l'aide de plusieurs spécialistes, qui ont accepté de m'éclairer, chacun dans son domaine : Renaud Alexandre, Franck Cinato, Frédéric Duplessis, Claudio Felisi, Sumi Shimahara ; qu'ils en soient ici tous remerciés.

¹ Comparer Matth. 3, 4 («Ipse autem Ioannes habebat vestimentum de pilis cameli et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem eius erat locustae et mel silvestre») et Marc. 1, 6 («Et erat Ioannes vestitus pilis cameli, et zona pellicia circa lumbos eius, et lucustas et mel silvestre edebat»). Sauf mention contraire, le texte biblique est cité selon la Vulgate, d'après la dernière édition : Robert WEBER, Roger GRAYSON, *Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem*, adiuvantibus B. FISCHER, I. GRIBOMONT, H.F.D. SPARKS *et al.*, 5^e éd., Stuttgart, 2007.

² Les habitudes alimentaires de Jean Baptiste ont été de nombreuses fois étudiées. Pour l'ensemble de la question (pour l'histoire de l'interprétation et l'historiographie), je me contente de renvoyer à James A. KELHOFFER, *The Diet of John the Baptist: "Locusts and Wild Honey" in Synoptic and Patristic Interpretation*, Tübingen, 2005 (*Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament*, 176) et à son abondante bibliographie, p. [207]-234.

gées à l'Égypte (Exod. 10, 13-14)³? Dès l'Antiquité, cette question avait déconcentané plus d'un commentateur: le compositeur du *Diatessaron* a, semble-t-il, cherché à modifier le nom désignant l'animal en transformant la mention de la sauterelle comme aliment en une référence au lait⁴; l'iconographie du saint, d'ailleurs, à toute époque, a eu tendance à oblitérer ce détail du récit évangélique pour ne retenir que les autres⁵; du point de vue plus proprement exégétique, enfin, on a tenté, depuis l'âge patristique, d'expliquer l'existence de ces sauterelles principalement par le biais d'une lecture allégorique qui ne voit dans ces insectes rien d'autre qu'une marque d'humilité⁶.

Ce passage a continué de dérouter les lecteurs de la Bible pendant plusieurs siècles, comme en témoigne un petit texte dont l'édition est proposée à la fin de cet article. Transmis sans titre ni nom d'auteur, ce texte présente toutes les caractéristiques d'une note dissertative destinée à un usage tout à fait restreint voire personnel, dont les premiers mots suffisent à désigner le sujet: «De locustis et melle quę euuangelicus sermo beatum Iohannem commemorat edere solitum fuisse». C'est vraisemblablement son auteur qui l'a transcrite, dans les dernières décennies du x^e siècle, sur le dernier feuillet de l'actuel manuscrit Leiden, Bibliothek der Rijksuniversiteit, B.P.L. 85 (fol. 70v). Ce texte, repéré par les catalographes⁷ et recensé aussi par Bernhard Bischoff⁸, était resté jusqu'à ce jour inédit⁹. Il mérite d'être publié, ne serait-ce que pour le triple intérêt qu'il

³ Le mot lat. *locusta* désigne en effet à la fois la sauterelle (genre *Locusta*) et les criquets migrants (*Locusta migratoria*); voir Isidore de Séville, *Étymologies. Livre XII. Des animaux*, éd. Jacques ANDRÉ, Paris, 1986 (*Auteurs latins du Moyen Âge*, 12), p. 293, n. 607.

⁴ Voir Marie-Joseph LAGRANGE, *Évangile selon saint Marc*, Paris, 1929 (*Études bibliques*), p. 7, n. 6.

⁵ Jean a pour attributs essentiels la peau de chameau et l'agneau: voir la synthèse de Jacques BAUDOIN, *Grand livre des saints. Culte et iconographie en Occident*, Nonette, 2006, p. 280-281. Je n'ai pas pu consulter la thèse de Christian HECK, *Les deux saints Jean. Étude de l'iconographie jumelée de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste en Occident, des origines à la fin du moyen âge*, [Aix-en-Provence – Marseille, Université de Provence], 1979.

⁶ Voir, par exemple, Pseudo-Jérôme, *Expositio Evangelii Marci*, 1, 6: «et "locustis" serratis, sapientes huius mundi qui stipulas Iudaeis aridas relinquentes, frumenta mystica cruribus trahunt et in calore fidei saltus inaltant», *Expositio evangelii secundum Marcum*, éd. Michael CAHILL, Turnhout, 1997 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, 82; *Scriptores Celtigenae*, 2), p. 10. Grégoire le Grand, *Moralia in Iob*, 31, 25, 45, précise: «On désigne sous le nom de sauterelles parfois le peuple juif, parfois la Gentilité, parfois la langue des flatteurs et quelquefois aussi, par analogie, la Résurrection du Seigneur ou la vie des prédicateurs», Grégoire le Grand, *Morales sur Job*, Sixième partie: (*Livres XXX-XXXII*), éd. Marc ADRIAEN, trad. des moniales de Wisques, introd. et notes d'Adalbert DE VOGÜÉ, Paris, 2009 (*Sources chrétiennes*, 525), p. 265.

⁷ [Philipp Christiaan MOLHUYSEN], *Codices Bibliothecae publicae Latini*, t. III, Lugduni Bataavorum, 1912 (*Codices manuscripti*, 3), p. 45.

⁸ Bernhard BISCHOFF (†), *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts*, Bd. II, Wiesbaden, 2004, n° 2143, p. 41.

⁹ C'est ainsi que le présente également B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 2143, p. 41, à comparer avec la microfiche n° 54 «Hs. C 1, CXV, 1, 18», de *Handschriftenarchiv Bernhard Bischoff: Bibliothek der Monumenta Germaniae Historica. Hs. C 1, C 2*, éd. Arno MENTZEL-REUTERS, collab. Zdeňka STOKLÁSKOVÁ, Marcus STUMPF, München, 1997 (*Monumenta Germaniae historica. Hilfsmittel*, 16).

présente : l'exégèse originale qu'il propose de Marc. 1, 6, son témoignage inédit sur une version vieille-latine de Leuit. 11, 21-22 et l'attestation de deux mots de latin vulgaire désignant la crevette ou l'écrevisse.

Le manuscrit

Avant d'examiner le contenu même du texte, et pour en mesurer mieux l'originalité, il convient de le dater avec précision et d'en localiser, si possible, la production. Comme nous le verrons, les arguments de datation proviennent essentiellement d'une critique externe : c'est donc par un examen codicologique et paléographique du témoin manuscrit qui le transmet qu'il nous faut commencer.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LEIDEN, BIBLIOTHEEK DER RIJSUNIVERSITEIT, B.P.L. 85

Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, B.P.L. 85 est un mince manuscrit, composé de 70 feuillets, de 267 × 195 mm (justification : 203 × 140 mm) ; il est datable, selon Bernhard Bischoff, du troisième quart du IX^e siècle et pourrait avoir été composé dans la région de la Loire¹⁰. Il ne contenait, dans son état primitif, que deux œuvres¹¹ :

fol. 1r-32v – Cassiodore, *De anima* (CPL 897) :

fol. 1r : *Incipit liber Cassiodori senatoris de anima. Cum iam suscepti (...) —*
fol. 32v : (...) *conuersatione tractare. Explicit liber Cassiodori de anima. Pax legenti,*
uita credenti, salus scribenti, gloria Deo largitori regnanti in saecula saeculorum.
Amen.

fol. 33r-70r – Prosper d'Aquitaine, *Contra collatorem* (CPL 523) :

fol. 33r : *Incipit liber sancti Prosperi pro praedicatoribus gratiae Dei contra librum*
Cassiani presbiteri qui praenotatur De protectione Dei. Gratiam Dei (...) — fol. 70r :
(...) *in secula amen. Explicit liber sancti Prosperi contra librum abbatis quondam*
Cassiani qui praenotatur de protectione Dei, siue aduersus dogma Pelagii et Caeles-
tini repertoires ac defensores et inimicos gratiae Dei et Domini nostri Ihesu Christi.

¹⁰ B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 2143, p. 41. James Werner HALPORN, « Introduction » in Magni Aurelii Cassiodori *De anima*, Turnhout, 1973 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, 96), p. 503-532, ici p. 528, propose une localisation plus précise, entre Corbie et Beauvais, mais en s'autorisant de B. Bischoff ; les fiches de ce dernier étant restées plus vagues, on ne retiendra pas, sans argument, l'origine putative donnée par J.W. Halporn.

¹¹ *Codices Bibliothecae publicae Latini*, p. 45 ; B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 2143, p. 41 ; J.W. HALPORN, « Introduction », p. 527-528 (qui confond le C. coll. avec le *De uita contemplatiua* de Julien Pomère [p. 527]).

Le traité de Prosper s'achève, au bas du fol. 70r, par le titre final caractéristique de la famille dont dépend le manuscrit de Leiden¹². Le verso de ce dernier feuillet se trouvait donc vierge après la copie des deux œuvres. Si le manuscrit, qui a été vraisemblablement assez longtemps dépourvu de reliure¹³, présente à cet endroit d'importantes traces de frottement et de salissure, ces dernières n'empêchent cependant pas de distinguer diverses strates de textes additionnels. La partie inférieure de la page a accueilli de nombreux essais et exercices de plume, des notations neumatiques ou d'autres indications (ces dernières, étudiées ci-dessous pour les indices qu'elles fournissent en terme de datation et de localisation) tracées par au moins quatre ou cinq mains différentes, dans des encres différentes.

La partie supérieure est, elle, occupée par le texte qui est l'objet de cet article : il est écrit avec soin sur toute la longueur de la page, *in campo aperto*, et occupe vingt-cinq lignes. Il n'a pas été retouché, mais une main plus tardive a dû vouloir s'exercer en recopiant, immédiatement après la fin du texte et sur la même ligne, les quatre derniers mots de celui-ci : « in sui natura inmond(as)¹⁴ ».

ÉLÉMENTS DE DATATION

La datation relative de la copie de ce texte est grandement facilitée par la présence, sur cette même page, d'une mention annalistique qui, si elle peut poser quelques problèmes de lecture ou de compréhension, n'en fournit pas moins un *terminus ante quem non* relativement précis¹⁵. Longue d'un peu moins de deux lignes, elle a été inscrite, en effet, en plein centre de la page. Or, on observe, dans le texte copié dans la première moitié de la page, qu'à partir de la l. 18 et jusqu'aux derniers mots (l. 25 dans le manuscrit), l'interligne a été de plus en plus réduit et le texte tassé, visiblement pour pouvoir tenir en entier avant l'indication de date qui, donc, devait déjà se trouver à cet endroit. Il resterait cependant à expliquer pourquoi, si la page était alors entièrement vierge (comme le confirme un examen à la lampe de Wood¹⁶), la mention annalistique n'a pas été portée à un autre endroit plus haut sur la page.

¹² Pour une présentation générale de la tradition manuscrite du *Contra collatorem*, je me permets de renvoyer à mon « Introduction » à Prosper Aquitanus *Opera*, Pars I: *Liber contra collatorem*, cura et studio Jérémy DELMULLE, Turnhout, à paraître (*Corpus Christianorum. Series Latina*, 68).

¹³ Le manuscrit devait effectivement circuler initialement sous forme de cahiers rassemblés, mais non reliés ; en témoigne la copie désordonnée du ms. Sank Gallen, Stiftsbibliothek, 148 (x^e siècle), qui descend indubitablement, quoique indirectement, du manuscrit de Leiden ; là-dessus, voir J. DELMULLE, « Introduction ».

¹⁴ Voir la reproduction ci-contre.

¹⁵ BÉNÉDICTINS DU BOUVERET, *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, t. VI: *Lieux anonymes (18952-23774)*, Fribourg, 1982 (*Spicilegii Friburgensis Subsidia*, 7), p. 434.

¹⁶ Je remercie Hanno Wijzman d'avoir bien voulu le réaliser pour moi.

On lit ainsi: «Hoc anno q(ui) est ab incarnatione d(omi)ni DCCCCLXXXIII tonitrua audita sunt .v. nonas MARC. Luna. Prima. – x». Cette indication, cependant, reste en partie problématique. Dans la mention de l'année, l'un des derniers chiffres (le troisième x) a, de toute évidence, fait l'objet d'une correction par surcharge: faut-il lire DCCCCLXXXIII (983)¹⁷, DCCCCLXXVIII (978)¹⁸ ou encore, éventuellement, DCCCCLXXVII (977)? Mais quelque chiffre que l'on retienne, une difficulté s'ajoute: dans aucune de ces années le cinquième jour des nones de mars (le 3 mars) ne correspond à l'apparition d'une nouvelle lune¹⁹. On remarquera à ce propos que, quatre lignes plus bas, est inscrite dans une encre brun clair, par une main différente de la précédente, une autre mention annalistique du même type, qui peut difficilement être considérée comme la copie de la première dans la mesure où la date elle-même diffère: seuls les mots «kl mai luna prima ora» sont copiés²⁰. Si cette indication de date était également à rapporter à l'année signalée plus haut, elle ne permettrait pas davantage de résoudre le problème de l'année en question: seules correspondraient, dans ce cas, les dates du 9 des calendes de mai (23 avril) 977 ou du 15 des calendes de mai (17 avril) 983²¹. Faute, donc, d'une concordance entre les différentes dates possibles exprimées en fonction du calendrier julien et les indications de lunaison, on est obligé de conserver, comme *terminus post quem* de la copie, la fourchette chronologique des années 977-983.

Quant au *terminus ante quem*, il ne peut se déduire – mais d'une manière nécessairement moins assertive – que de critères paléographiques. Le texte du dernier folio présente, à cet égard, certaines caractéristiques graphiques particulièrement remarquables, à commencer par la forme des g, à panse plate, de type oncial, rare à l'époque de la copie, du moins en dehors de l'aire insulaire; contrairement au jambage du s, qui descend fortement sous la ligne, celui du r s'arrête à la rectrice; la cédille de l'e *caudata* est dessinée en forme de 3; l'abréviation du -us final est un crochet très développé, et celle du -ur prend la forme de √; on rencontre également les abréviations ÷ pour *est* et -b; pour -bus; seules les lettres *st* sont ligaturées. Quelques-uns de ces traits, peu communs après le IX^e siècle, tendent donc à donner à l'écriture du texte un caractère archaïque, qui empêche du même coup d'en faire remonter la copie à une date très postérieure au *terminus post quem* qu'on lui a fixé: l'ajout n'a donc sans doute pas été fait au-delà de l'an mil ou des premières années du XI^e siècle. Cette persistance d'ha-

¹⁷ C'est la lecture admise par B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 2143, p. 41.

¹⁸ Date retenue par [P.C. MOLHUYSEN], *Codices Bibliothecae publicae Latini*, III, p. 45; *Colophons de manuscrits occidentaux*, VI, p. 434.

¹⁹ Pour cette question, se reporter au site de Denis MUZERELLE, *Millesimo*: www.millesimo.irht.cnrs.fr

²⁰ Le mot *Luna* est répété, suscrit au-dessus de *prima*.

²¹ Voir D. MUZERELLE, *Millesimo* [www.millesimo.irht.cnrs.fr].

bitudes graphiques anciennes rend, par ailleurs, particulièrement intéressante la localisation de ces traits.

LOCALISATION DE LA TRANSCRIPTION

On ignore par quel biais ce manuscrit est entré dans la bibliothèque universitaire de Leiden : il ne possède pas d'ex-libris ni d'autres marques de possesseur, et n'est identifiable avec aucune mention d'inventaire ancien de bibliothèque. Tout au plus peut-on, grâce à l'étude de la tradition manuscrite du *De anima* et du *Contra collatorem*, établir des liens entre le texte copié pour chacune de ces œuvres dans le manuscrit de Leiden et celui que transmettent les autres témoins recensés. Concernant, à tout le moins, sa seconde moitié, qui contient le texte de Prosper, le manuscrit semble être la copie d'un manuscrit perdu, qui devait lui être de peu seulement antérieur, jadis conservé à Beauvais et parfait jumeau d'un manuscrit originaire de Corbie, l'actuel manuscrit Paris, BnF, lat. 12098²². À la fin du XII^e siècle, le contenu du manuscrit B.P.L. 85 a été copié, à l'exception, précisément, de la note exégétique du dernier feuillet, dans ce qui forme actuellement la première unité codicologique du manuscrit Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 231 (1351)²³. Le manuscrit se trouvait alors, pour les besoins de la copie, « dans le sud de la France », si l'on en croit l'analyse paléographique du *Reginensis* donnée par dom André Wilmart²⁴.

C'est la présence de plusieurs notations neumatiques isolées, que l'on observe dans les marges de plusieurs folios, ainsi que sur le verso du dernier feuillet du codex, qui ont permis de supposer que ce manuscrit se trouvait, au moins à partir du X^e siècle, à l'abbaye de Fleury²⁵. On peut ajouter à ce premier indice

²² Les descriptions des catalogues anciens de la bibliothèque capitulaire de Beauvais et les notes prises par des érudits modernes à son sujet permettent en effet de connaître avec précision le contenu de ce manuscrit, qui s'est égaré après le XVIII^e siècle : il contenait, avec le *Contra collatorem*, le *Codex encyclius* (traduction latine des actes du concile de Chalcédoine de 451) et le *Breviarium* de Liberatus de Carthage. Ce manuscrit de Beauvais était en cela le parfait jumeau de deux manuscrits conservés : les ms. Wien, Österreichische Nationalbibliothek, lat. 397 (orig. : Reichenau) et Paris, BnF, lat. 12098 (orig. : Corbie) ; voir, pour la démonstration, J. DELMULLE, « Introduction ».

²³ Sur les rapports de dépendance entre ces deux manuscrits, voir encore mon « Introduction » à paraître.

²⁴ *Codices Reginenses Latini*, éd. Andreas WILMART, t. I : *Codices 1-250*, Romae, 1937 (*Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codices manu scripti recensiti*), p. 549-550.

²⁵ Ms. Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, B.P.L. 85, fol. 64r, 69r et 70v. C'est B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 2143, p. 41, qui propose d'attribuer ces neumes à Fleury. À propos de la notation neumatique fleurisiennne, voir surtout Solange CORBIN, *Die Neumen*, Köln, 1977 (*Palaeographie der Musik*, Bd. 1, fasz. 3), principalement p. 124-131 pour les neumes de la Vallée de la Loire. Les neumes présents dans le manuscrit de Leiden, fins et longs, se rapprochent notablement du « type B » décrit par Solange Corbin dans le résumé de sa conférence à l'EPHE de 1971-1972, qui portait plus particulièrement sur les neumes à Fleury : S. CORBIN, « Paléographie musicale du Moyen Âge », *École pratique des hautes études. 4^e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1972-1973*, 1973, p. 385-392, ici p. 387.

de provenance un autre point de contact avec l'abbaye ligérienne, à propos du souvenir de l'orage dont il est fait mention immédiatement sous le texte de la note. Un autre manuscrit d'Orléans, le manuscrit Orléans, Médiathèque, 72 (69), lui aussi datable de la seconde moitié du IX^e siècle²⁶ et vraisemblablement originaire de Fleury, s'y trouvait en tout cas assurément dans le courant du X^e siècle²⁷ : sur une contregarde aujourd'hui perdue était inscrite cette phrase, désormais lisible uniquement grâce à une décharge sur le contreplat inférieur : « Hoc anno tonitrua audita sunt v kalendas Marci luna quarta²⁸. » S'il ne saurait être fait référence au même événement, on notera que la formulation est strictement identique à celle qui figure sur le manuscrit de Leiden. Les caractéristiques de l'écriture, signalées plus haut, renforcent, par ailleurs, l'hypothèse d'une origine fleurisienne : on rencontre dans les manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire plusieurs traits insulaires (communs, d'ailleurs, avec plusieurs productions des *scriptoria* auxerrois²⁹), et notamment la forme spéciale du *g* à panse plate, qu'on retrouve par exemple à l'identique dans un manuscrit fleurisien du troisième quart du IX^e siècle, le manuscrit Orléans, Médiathèque, 164 (141)³⁰.

Un détail, cependant, vient troubler l'apparente cohérence de ce faisceau d'indices. Au bas du même feuillet, une main contemporaine a reporté une formule d'imprécation qui, par sa composition et son contenu, regarde sans aucun doute un rituel d'exorcisme. La copie d'un pareil texte en dehors des sacramentaires, des rituels ou d'autres livres liturgiques n'a rien d'exceptionnel³¹ ; elle nous permet,

²⁶ Charles CUISSARD, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, série in-8°, t. XII : Orléans, Paris, 1889, p. 35-37 ; Élisabeth PELLEGRIN (†), Jean-Paul BOUHOT (dir.), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale d'Orléans*, Paris, 2010 (*Documents, études et répertoires*, 78), p. 78-79 ; Monique-Cécile GARAND, Geneviève GRAND, D. MUZERELLE, éd., *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. VII : Ouest de la France et Pays de Loire, Paris, 1984, p. 211.

²⁷ D'après un ex-libris à la p. 464 : voir B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 3678, p. 334 ; É. PELLEGRIN, J.-P. BOUHOT, *Catalogue des manuscrits*, p. 79.

²⁸ Ch. CUISSARD, *CGM* in-8°, XII, p. 35-37 ; É. PELLEGRIN, J.-P. BOUHOT, *Catalogue des manuscrits*, p. 79. Cette mention ne figure pas dans le répertoire des *Colophons de manuscrits occidentaux*.

²⁹ Sur les relations intellectuelles qui unissent les abbayes, et en particulier les *scriptoria*, de Fleury et d'Auxerre, voir surtout John MARENBO, *From the Circle of Alcuin to the School of Auxerre. Logic, Theology and Philosophy in the Early Middle Ages*, Cambridge, 1981 (*Cambridge Studies in Medieval Life and Thought*, s. 3, 15), p. 88-115, et tout dernièrement Charlotte DENOËL, Franck CINATO, « Y a-t-il eu un scriptorium à Auxerre au temps d'Heiric (841-v. 876) ? », in Andreas NIEVERGELT, Rudolf GAMPER, Marina BERNASCONI REUSSER, Birgit EBERSPERGER, Ernst TREMP, éd., *Scriptorium. Wesen – Funktion – Eigenheiten. Comité international de paléographie latine. XVIII. Kolloquium (St. Gallen 11.-14. September 2013)*, München, 2015 (*Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*), p. 199-230

³⁰ Voir B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften*, II, n° 3706, p. 342 ; É. PELLEGRIN, J.-P. BOUHOT, *Catalogue des manuscrits*, notice p. 190-194 et fig. 5 (pour la p. 32).

³¹ La copie sur des feuillets vierges, dans des marges ou dans des espaces vides est même une particularité qu'Eleonora Cianci remarque pour les enchantements en vieux ou moyen-haut-allemand : Eleonora CIANCI, « *Dem daz gut vbel werre. Un nuovo incantesimo in alto tedesco medio* »,

en revanche, par les rapprochements qu'elle impose, de délimiter avec plus de précision dans quelle région ou sous quelle aire d'influence le manuscrit a pu se trouver au moment où il a été ainsi complété. Sous les diverses traces d'usage et autres salissures, et malgré plusieurs ajouts ultérieurs, on parvient à lire : « Domine, Domine, qui primum fecisti Adam hominem et liberasti Susannam de falso crimine, cippam istam, Domine, Domine, tu illam sicca ». Ce texte, qui n'avait pas encore été répertorié, présente de nombreux points communs avec d'autres formules bien attestées, parfois en usage dès le VIII^e siècle³². Ainsi, les formules relatives à la création d'Adam et à la libération de Susanne figurent parmi les plus communes : la première est notamment employée dans les exorcismes réalisés sur les énergumènes³³ ; la seconde se rencontre, par exemple, dans tel *exorcismus ad caldaria et ad aquam exorcizatam*³⁴, ou plus communément dans le rite de divers scrutins quadragésimaux³⁵ ; il arrive aussi fréquemment que les deux personnages soient cités ensemble dans une même formule³⁶. Mais c'est la fin de cette formule imprécatoire, qui exprime proprement l'action attendue de Dieu (« cippam istam [...] sicca »), qui trouve un parallèle des plus probants. Le très rare *cippa*, qu'on le considère comme le féminin ou comme une forme concurrente de *cippus* (*cepus*), ne se rencontre guère, semble-t-il, qu'en Allemagne³⁷. Qui plus est, on trouve, dans le rituel de Prüm (München,

Merope, 51-52, 2007, p. 229-245 (ici, p. 229), qu'on peut étendre aux autres aires linguistiques.

³² Je m'appuie ici sur le recensement des formules d'exorcisme présentes dans les livres liturgiques qu'a réalisés, mais sur la seule base des textes édités, Florence CHAVE-MAHIR, *L'exorcisme des possédés dans l'Église d'Occident (X^e-XIV^e siècle)*, Turnhout, 2011 (*Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge*, 10), dans l'Annexe 2 : « Tradition des formules d'exorcisme dans les livres liturgiques édités (VIII^e-X^e siècle) », p. [349]-359.

³³ Sacramentaire de Gellone, 2406 : « Exorcizo te per Deum qui cælum fecit, qui Adam primum hominem de limo terræ formavit », *Liber sacramentorum Gellonensis*, éd. Antoine DUMAS, Turnhout, 1981 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CLIX), p. 356. L'expression s'inspire de Gen. 2, 7 (« Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ »).

³⁴ Sacramentaire de Gellone, 3024 : « Tu Domine qui (...) Susanna<m> de falso crimine liberasti », *Liber sacramentorum Gellonensis*, éd. A. DUMAS, p. 485.

³⁵ Sacramentaire de Gellone, 406, 2236 et 2359, éd. A. DUMAS, Turnhout, 1981 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CLIX), p. 51, 316 et 342. Voir aussi le Sacramentaire gélasien du ms. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 316, 1, 33, 295, *Liber sacramentorum Romanae Ecclesiae ordinis anni circuli* (*Cod. Vat. reg. lat. 316 / Paris, Bibl. Nat. 7193, 41/56 – Sacramentarium Gelasianum*), éd. Leo EIZENHÖFER, Petrus SIFFRIN, Leo Cunibert MOHLBERG, Roma, 1960 (*Rerum ecclesiasticarum documenta. Series maior. Fontes*, IV), p. 3-248, ici p. 45 ; ou encore, le Supplément d'Aniane du Sacramentaire grégorien, dans la « Benedictio salis dandum caticuminum (sic) », 1076, éd. Jean DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits. Édition comparative*, t. I : *Le sacramentaire, Le supplément d'Aniane*, 3^e éd., Fribourg, 1992 (*Spicilegium Friburgense. Textes pour servir à l'histoire de la vie chrétienne*, 16), p. 375.

³⁶ Cf. *Collectiones iudiciorum Dei I-XVIII*, Formulae, pars B, 12, 3, *Formulae Merovingici et Karolini aevi*, éd. Karl ZEUMER, Hannoverae, 1882-1886 (*Monumenta Germaniae historica. Legum sectio V. Formulae*), p. 671.

³⁷ Voir *Mittelaltinisches Wörterbuch bis zum ausgehenden 13. Jahrhundert*, t. II, 1999, s.v. *cippus*, col. 586 et 587-588.

Bayerische Staatsbibliothek, lat. 100), du XII^e siècle³⁸, une incantation *contra sagittam diaboli*, qui s'achève d'une manière quasiment identique, sur la même mention de la *cippa*, par ces mots : «ó. o. o. domine si hic assit nata una cyppa. ó. o. o. domine tu illam sicca³⁹». Jugé mystérieux par Eleonora Cianci, cet enchantement est en effet difficile à interpréter : l'expression «cippam (...) sicca» signifie-t-elle «sèche ce bois» (ou «ce cep, ce tronc, cette souche» ?) ou «vide ce tombeau⁴⁰»? Le texte du Clm 100 précise que le mal que cet enchantement permet de combattre (la *sagitta diaboli*) est un *malum malannum* – expression qui sert habituellement à qualifier les ulcères, les polypes, mais également l'épilepsie ou la maladie du charbon⁴¹, et qui trouve son équivalent dans le manuscrit Bonn, Universitätsbibliothek, S 218 8^o, dans le nom vernaculaire de *suaz*⁴², qui peut désigner, comme le pense Gerhard Eis, un polype du nez (*fungus*)⁴³, ou plutôt, selon Eleonora Cianci, l'érysipèle, voire la lèpre (dénomination dont l'usage s'étant alors aussi à d'autres infections comme le lupus ou le psoriasis)⁴⁴.

³⁸ Sur ce rituel, voir Pierre-Marie GY, «Collectaire, rituel, processional», in ID., *La liturgie dans l'histoire*, Paris, 1991 (*Liturgie*, [2]), p. 91-126, ici p. 110.

³⁹ Je le cite ici intégralement : «agios. agios. sanctus. sanctus. alleluia. alleluia. alleluia. crux Christi. crux Christi. crux Christi. ó. o. o. domine si hic assit nata una cyppa. ó. o. o. domine tu illam sicca». Cette formule a été plusieurs fois éditée, depuis Ludwig von ROCKINGER, «Quellenbeiträge zur Kenntnis des Verfahrens bei den Gottesurtheilen des Eisens, Wassers, geweihten Bissens, Psalters. Aus münchener Handschriften gesammelt von L. R.», *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte*, 7, 1858, p. 313-409 (p. 319) ; reproduit dans *Incantamenta magica Graeca Latina* collegit Ricardus HEIM, Lipsiae, 1892, «Appendix. Anecdota incantamenta nonnulla», p. 551, n. 2 ; Verena HOLZMANN, «*Ich beswer dich wurm vnd wyrmin...*»: Formen und Typen altdeutscher Zaubersprüche und Segen, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt, New York, Oxford, Wien, 2001, p. 70 et p. 232, n^o 214 ; E. CIANCI, *Incantesimi e benedizioni nella letteratura tedesca medievale (IX-XIII sec.)*, Göppingen, 2004 (*Göppinger Arbeiten zur Germanistik*, 717), Appendice 1, n^o 138, p. 283.

⁴⁰ En latin médiéval, le mot *cippus* (*cyppus*, *ceppus*, *cipus*) recouvre les différentes acceptions de «tronc d'arbre» et «cep de vigne», ainsi que «prison», d'après Jan Frederik NIERMEYER, *Mediae Latinitatis lexicon minus*, Leiden, 1976, s.v. *cippus*, p. 182 ; mais il a pu conserver la signification de «pierre tombale, tombeau» qu'il avait dans la langue classique (Chalton Th. LEWIS et Charles SHORT, *A Latin Dictionary, founded on Andrews' edition of Freund's Latin dictionary*, Oxford, New York, 1879, s.v. *cippus*, p. 333).

⁴¹ Sur la question du *malum malannum*, voir Max HÖFLER, «Das Malum malannum», *Janus. Archives internationales pour l'histoire de la médecine et la géographie médicale*, 14, 1909, p. 515-526 ; Hans-Hugo STEINHOFF, «Contra malum malannum», in Kurt RUH, éd., *Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon*, Berlin, New York, 1980², Bd. 2, p. 9-10 ; Martin PRZYBILSKI, «Von Geschwüren, Polypen, Epilepsie und Milzbrand, oder: Wogegen soll die lateinisch-althochdeutsche Beschwörungsformet 'Contra malum malannum' helfen?», *Leuvense Bijdragen: Tijdschrift voor Germaanse filologie. Leuven Contributions in Linguistics and Philology*, 93, 2004, p. 1-13.

⁴² Pour le texte contenu dans le ms. Bonn, Universitätsbibliothek, S 218 8^o, voir E. CIANCI, *Incantesimi e benedizioni*, p. 159-164 ; Hans-Hugo STEINHOFF (†), Falko KLAES, «'Contra Malum Malannum'», in Rolf BERGMANN, éd., *Althochdeutsche und altsächsische Literatur*, Berlin, Boston, 2013 (*De Gruyter Lexikon Althochdeutsche und altsächsische Literatur*), p. 76-77.

⁴³ Gerhard Eis, *Altdeutsche Zaubersprüche*, Berlin, 1964, p. 112.

⁴⁴ E. CIANCI, *Incantesimi e benedizioni*, p. 159-160.

Étant donné qu'en Allemagne Adam et Susanne sont les deux patrons invoqués pour les maladies oculaires, peut-être faut-il imaginer que la formule d'imprecation du manuscrit de Leiden était destinée à guérir les personnes atteintes de telles maladies touchant particulièrement les yeux.

Mais quelle qu'ait donc été la maladie que la formule d'exorcisme copiée au bas du f. 70v devait servir à éloigner, il apparaît que sa présence trahit au moins une influence d'une tradition allemande. Cette nouvelle donnée géographique n'est pas pour autant incompatible avec une localisation du texte à Fleury, comme on le verra, et peut éclairer d'une façon intéressante le contenu même de la note exégétique.

Il reste maintenant à déterminer si le manuscrit présente une copie du texte ou l'original, et si donc les éléments de datation et de localisation auxquels on vient d'aboutir pour la transcription valent également pour la rédaction de cette *disputatio* exégétique. Tel qu'on le lit dans l'unique témoin qu'on lui connaisse, le texte présente de très rares erreurs qui peuvent être regardées comme de simples erreurs palmares : le mot *libro* répété par erreur (l. 23), l'omission de deux lettres dans les mots *si nec* (l. 22) ; on remarque, du reste, quelques traces d'interventions ultérieures tracées par la même main, comme l'ajout d'un *et* ou d'un *mox*, ajouts superflus qui doivent à l'évidence être attribués au rédacteur lui-même.

Le texte

Sans prétendre rendre compte de toutes les dimensions de ce texte, j'insisterai sur plusieurs aspects particulièrement dignes d'intérêt pour leur caractère novateur.

TAXONOMIE BIOLOGIQUE ET PROBLÈME LEXICOLOGIQUE

Le texte lisible sur ce dernier feuillet est, à proprement parler, une note exégétique, rédigée sous la forme d'une brève dissertation ou *disputatio*, par un auteur qui se revendique comme tel en s'exprimant, à la fin du texte, à la première personne (l. 33 : «lectoris committo iudicio» ; cf. aussi l. 14 : «intellectui nostro»). Il ne se propose pour objet que de faire le point sur un problème précis de vocabulaire, et même seulement de compréhension ou d'interprétation du mot latin *locusta*, dont la polysémie prête à confusion.

Il est clair que le propos de l'auteur de cette note est de ne pas se contenter de la lecture allégorique qui avait jusqu'alors prévalu. L'exégète se distingue avant tout par une approche scientifique, et pour ainsi dire naturaliste, de la réalité qu'il envisage : l'ordonnement de ses arguments en est une première preuve.

Mentionnant pour commencer, mais sans plus de précision et sans s'y attarder, l'autorité de la tradition, qui n'est sur cette question ni consensuelle ni même d'aucune utilité («*Varia patrum assertio*», l. 2), l'auteur décide de reprendre l'intégralité du dossier sous un angle neuf, dans lequel les considérations linguistiques occupent la plus large part. Mais la première remarque qui s'impose est, quant à elle, une remarque de bon sens, formulée par une observation de la nature : comment un homme pourrait-il, sans risque pour sa vie, se nourrir d'insectes dont – l'expérience le démontre – l'ingestion provoque des maladies mortelles chez les chiens (l. 4-7)⁴⁵ ? Après cette observation d'ordre pragmatique, qui suffirait à elle seule à invalider l'hypothèse selon laquelle le Baptiste pouvait en faire son repas (§ 1), l'exégète entreprend une démonstration plus rigoureuse : certes, l'identification des locustes avec des sauterelles n'entrave aucunement les multiples interprétations allégoriques, «*spirituelles*», de la description de la vie du Baptiste au désert (§ 2). Mais une lecture *secundum litteram* ne peut que faire apparaître que la réalité est tout autre («*re uera*», l. 14), et que les animaux en question sont en fait des crustacés (§ 3). Pour que ses éventuels lecteurs puissent bien comprendre, sans risque d'erreur, les détails de son propos, et parce que le problème terminologique qu'il soulève, reposant avant tout sur une ambivalence lexicale, dit bien assez l'insuffisance et la pauvreté de la langue latine (en l'espèce, du latin biblique) en la matière, l'auteur n'hésite pas à emprunter des équivalents vernaculaires, de nature à lever toute incertitude sur la variété de l'animal désigné : le recours aux termes spécifiques utilisés en *Germania* et en Italie, mais surtout la précision que les *locustae marinae* qui font l'objet de son discours peuplent les «*rivières*» d'Italie nous permettent d'être certains qu'il s'agit plutôt d'écrevisses. Les *locustae* dont parlent les textes bibliques, qui correspondent, elles, à une espèce inconnue en Occident, font partie des «*bêtes immondes*», comme le prouve un passage du Lévitique (Leuit. 11, 21-22), sur lequel le rédacteur doit exercer sa critique pour en faire ressortir le sens véritable (§ 4). Ce n'est qu'après ces arguments plus personnels que l'exégète s'autorise d'un Père, en l'occurrence Isidore de Séville, en donnant de *locusta* l'équivalent grec *attacum* (*attacon*) qu'il a tiré du livre XII des *Étymologies*, consacré aux animaux⁴⁶. Cette définition lui permet

⁴⁵ Voir le texte édité ci-dessous et la n. 103 correspondante.

⁴⁶ Isidore, *Etym.*, 12, 8, 9 (Isidore de Séville, *Étymologies. Livre XII. Des animaux*, éd. Jacques ANDRÉ, Paris, 1986 (*Auteurs latins du Moyen Âge*, 12), p. 292-293. Cette définition est régulièrement citée par les commentateurs bibliques : cf., par exemple, Raban Maur, *De uniuerso*, 8, 7 (*PL*, 111, col. 257A-B), suivi d'une explication uniquement spirituelle ; André de Saint-Victor, *Expos. super Heptat.*, In *Exod.*, Andreae de Sancto Victore *Opera*, I: *Expositionem super Heptateuchum*, éd. Charles LOHR, Rainer BERNDT, Turnhout, 1986 (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, LIII), p. 109 ; Pierre Comestor, *Historia scholastica. Exod.*, 22 (*PL*, 198, col 1152B) ; Rupert de Deutz, In *Leuit.* 2, 12, éd. Hrabanus HAACKE, Turnhout, 1972 (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, XXII), p. 868.

de clore sa note par une recommandation au lecteur, qui peut désormais juger en connaissance de cause, grâce au « dossier » critique qu'il a entre les mains (§ 5).

Ce n'est pas le lieu de questionner le bien-fondé de l'interrogation de l'exégète – car la consommation de sauterelles est une pratique très bien documentée pour le Proche-Orient antique, où l'aversion à l'égard des insectes ne semble s'être propagée qu'à partir de la domination romaine⁴⁷ –, mais il importe d'analyser comment l'auteur a convoqué divers outils pour les mettre au service de son argumentation, et ce que ces outils ont d'original.

ÉRUDITION ET PHILOGIE BIBLIQUES

L'auteur fait montre d'une culture biblique tout aussi remarquable, qui se vérifie dès avant la convocation du parallèle vétérotestamentaire extrait du Lévitique, d'où il tire sa connaissance de la faune de Palestine et d'Arabie. Pour corroborer son hypothèse selon laquelle les *locustae* consommées par Jean Baptiste seraient en réalité des animaux marins, l'exégète doit d'abord devancer une objection, qu'il prend en considération sans pour autant la formuler : comment concilier, en effet, cette interprétation avec le texte des évangiles, qui précise bien que le Baptiste se trouvait dans le désert au moment où il faisait de ces bêtes son principal repas ? C'est, répond-il, que Jean vivait dans la région du Jourdain et qu'il pouvait donc se nourrir des animaux de « la mer située à proximité du Jourdain » ; il ajoute alors cette précision : « quod mare Galilaeae uel Tyberiadis siue Cenereth nuncupatur inimica lege ». Si les noms de la mer de Galilée ou de Tibériade sont suffisamment attestés dans les évangiles⁴⁸, il n'en va pas de même de la dernière appellation⁴⁹. L'évangile de Luc parle, certes, du « lac de Génésareth⁵⁰ », mais la dénomination du lac d'après le nom hébreu de la ville côtière de Kinnérèt (ou Kinnerot) est, elle, fort rare : ce nom se rencontre moins de quatre fois dans l'Ancien Testament, en Num., Deut. et Ios.⁵¹ Il n'est toutefois pas inconnu des exégètes anciens : Jérôme, dans sa lettre à Dardanus, parle du « lac de Cénéreth, qui est maintenant appelé lac de Tibériade⁵² », mais

⁴⁷ Sur les pratiques alimentaires des anciens Juifs et la place qui revient aux insectes, voir J.A. KELHOFFER, *The Diet of John the Baptist*, p. 59-60 et 79-80.

⁴⁸ « Mare Galilaeae » se lit en Matth. 4, 15 ; 4, 18 ; 15, 29 et Marc. 1, 16. Seul Ioh. 21, 1 écrit « mare Tiberiadis ». Pour la correspondance des deux, voir surtout Ioh. 6, 1 : « Abiit Iesus trans mare Galilaeae quod est Tiberiadis ».

⁴⁹ Voir Christiane SAULNIER, « Gennésar, Gennésaret, lac de », in Pierre-Maurice BOGAERT, Matthias DELCOR, Edmond JACOB *et al.*, éd., *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout, 1987, p. 526.

⁵⁰ Luc. 5, 1 : « Ipse stabat secus stagnum Gennesareth ».

⁵¹ Num. 34, 11 ; Deut. 3, 17 ; Ios. 13, 27 et 19, 35 (dans cette dernière occurrence, en tant que ville).

⁵² Jérôme, *Epist.* 129, 5 : « Lacum Cenereth, quae nunc Tiberias appellatur, et Iordanem, qui mari influit salinarum, quod nunc mortuum dicitur », Saint Jérôme, *Lettres*, éd. Jérôme LABOURT, t. VII, Paris, 1961 (*Collection des Universités de France*), p. 162-163 ; cette phrase est citée par le pseudo-Eucher, *De situ Hierosolymae*, 19, éd. [Jean] FRAIPONT in *Itineraria et alia geographica*,

c'est Eucher de Lyon, surtout, qui établit clairement dans ses *Instructiones* l'identité des différentes appellations: «Mare Galileae», écrit-il, «idem est et mare Tiberiadis, idem et stagnum Gennesar, idem est lacus Cineret⁵³». C'est là, probablement, la source, directe ou indirecte, de notre auteur. On en retrouve encore le souvenir chez d'autres commentateurs du Nouveau Testament, de Bède le Vénérable⁵⁴ à Otfrid de Wissembourg⁵⁵, ainsi que dans les commentaires vétérotestamentaires de Raban Maur⁵⁶.

L'exigence de précision philologique n'est pas moins élevée s'agissant de l'argument proprement scripturaire. Pour étayer son raisonnement, l'exégète se doit de convoquer un passage de la Bible spécifiquement relatif aux animaux qui sont l'objet de son discours. Seulement, ce texte va, à première vue, à l'encontre de sa propre position: ce n'est donc qu'au terme d'une enquête de critique textuelle très minutieuse que le passage en question, rendu ainsi fiable, pourra être porté au dossier. À supposer donc que les *locustae* soient bien des animaux vivant sur terre, il faudrait, selon l'exégète anonyme, en conclure que, dans ce cas, il ne saurait s'agir que d'un animal différent des sauterelles, connu uniquement dans le Proche-Orient, et mentionné sous ce nom dans le Lévitique. C'est alors que sont cités les deux versets de Leuit. 11, 21-22, enjoignant de se nourrir («comedere debetis») de plusieurs animaux clairement présentés comme des insectes dotés de pattes saltatrices et que l'on désigne sous les noms de *bruchus*, *attacus*, *opimacus* et *locusta* (l. 24-26). Mais à ce témoignage en apparence obvie l'auteur oppose une autre version du même texte, dont il a connaissance, et qui se présente au contraire comme un interdit («non hedetis»), plaçant ainsi ces mêmes animaux au rang des animaux immondes. Si ce texte est présenté comme provenant de la Septante («antiqua sanctorum LXX patrum traditio») –

Turnhout, 1965 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CLXXV), p. 240) et l'Anonyme auteur du *Commentarius in Lucam*, 5, 1, *Scriptores Hiberniae minores*, éd. Josephus F. KELLY, Turnhout, 1974 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CVIII C), p. 39, qui fusionne le texte de Jérôme avec celui des *Instructions* d'Eucher (voir note suivante).

⁵³ Eucher de Lyon, *Instr.*, 2, Eucherii Lugdunensis *Formulae spiritalis intelligentiae. Instructionum libri duo*, éd. Carmelo MANDOLFO, Turnhout, 2004 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, LXVI), p. 203.

⁵⁴ Bède, *In Luc.*, 2, 5, 1, *Bedae Venerabilis Opera*, pars II: *Opera exegetica*, 3: *In Lucae euangelium expositio. In Marci euangelium expositio*, éd. David HURST, Turnhout, 1960 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CXX), p. 113; voir aussi, dans ses *Nomina locorum ex beati Hieronimi presbiteri et Flavi Iosephi collecta opusculis* adjoints à *In I Sam.*, les entrées «Chenneroth» et «Mare Chenneroth», *Bedae Venerabilis Opera*, pars II: *Opera exegetica*, 2: *In primam partem Samuhelis libri IIII. In Regum librum XXX quaestiones*, éd. D. HURST, Turnhout, 1962 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, CXIX), p. 277 et 283.

⁵⁵ Otfrid de Wissembourg, *Gloss. in Matth.*, 14, 34, *Otfridi Wizanburgensis Glossae in Matthaum*, éd. Cinzia GRIFONTI, Turnhout, 2003 (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, CC), p. 206: *Cenereth* est, selon lui, le nom de la ville proche du lac de Tibériade et qui a donné l'autre appellation de *Genesareth*.

⁵⁶ Raban Maur, *In Num.*, 4, 10, *PL*, 108, col. 830A et D; *In Ios.*, 2, 5, *ibid.*, col. 1051C et 1054A; *In Reg.*, 3, 8, *PL*, 109, col. 188A-B; *In Paralip.*, 3, 7, *ibid.*, col. 466A.

mention suffisamment rare pour être signalée –, il semble toutefois plus plausible que l'auteur désigne sous ce nom, par opposition à la version hiéronymienne, un texte vieux-latin, différent de la version qu'il vient de donner. Ce texte variant, inconnu par ailleurs, mérite d'être examiné : «Hęc non hedetis ab omnibus quae habent superiora pedum suorum ut saliant in eis a terra, hoc est bruchum, attacum, locustam, opimacum, id est lacertam et similia». Ce texte ne correspond à aucun témoin vieux-latin conservé⁵⁷. Il s'agit à proprement parler d'une fusion des versets 21-22, qui présente les quatre espèces d'animaux «immondes» dans le même ordre que celui que l'on trouve dans le texte de la Septante, à la seule différence que le texte cité dans notre manuscrit fait l'économie de la répétition de *et similia*, présente dans l'original après chaque mention d'espèce, et qu'il en ajoute une cinquième : la *lacerta*. Mais le texte grec de la Septante est dépourvu, lui aussi, de négation à cet endroit ; on y lit :

Ἄλλὰ ταῦτα φάγεσθε ἀπὸ τῶν ἐρπετῶν τῶν πετεινῶν, ἃ πορεύεται ἐπὶ τέσσαρων· ἃ ἔχει σκέλη ἀνώτερον τῶν ποδῶν αὐτοῦ πηδᾶν ἐν αὐτοῖς ἐπὶ τῆς γῆς. Καὶ ταῦτα φάγεσθε ἀπ' αὐτῶν· τὸν βροῦχον καὶ τὰ ὅμοια αὐτῷ, καὶ τὸν ἀττάκην καὶ τὰ ὅμοια αὐτῷ, καὶ τὴν ἀκρίδα καὶ τὰ ὅμοια αὐτῇ, καὶ τὸν ὄφιομάχην καὶ τὰ ὅμοια αὐτῷ⁵⁸.

Cependant, dans les deux seules versions vieilles-latines qui aient conservé le passage en question, celle de l'Heptateuque de Lyon (Lyon, Bibliothèque municipale, 403) et celle du palimpseste de Munich (München, Bayerische Staatsbi-

⁵⁷ On a conservé pour cette partie du Lévitique trois témoins manuscrits d'une ampleur relative grande : les mss. Lyon, Bibliothèque municipale, 403, Würzburg, Universitätsbibliothek, M. p. th. f. 64a et München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 6225 ; pour une description de ces manuscrits et la bibliographie récente y afférente, voir leur notice dans le répertoire de Roger GRAYSON, *Allateinische Handschriften. Manuscrits vieux latins. Répertoire descriptif*, Première partie : *Mss 1 – 275* d'après le manuscrit inachevé de Hermann Josef FREDE (†), Freiburg, 1999 (*Vetus Latina: Die Reste der altlateinischen Bibel*, 1/2A), respectivement notices n° 100 (p. 159-160), 103 (p. 163) et 104 (p. 164-165). Notre traduction n'est proche ni des textes édités par [Pierre] SABATIER, *Biblorum sacrorum Latinae versiones antiquae seu Vetus Italica, et Caeterae quaecunque in Codicibus Mss. & antiquorum libris reperiri potuerunt: Quae cum Vulgata Latina, & cum Textu Graeco comparantur. Accedunt Praefationes, Observationes, ac Notae, Indexque novus ad Vulgatam è regione editam, idemque locupletissimus*, t. I, Remis, 1743, p. 235, ni d'aucune des versions recensées par le fichier du *Vetus Latina Institut* de Beuron.

⁵⁸ *Septuaginta. Vetus Testamentum Graecum*, vol. II, 2 : *Leviticus*, edidit John Williams WEVERS, adiuvente U. QUAST, Göttingen, 1986, p. 128-129 ; voir la traduction française de Paul HARLÉ et Didier PRALON, éd., *La Bible d'Alexandrie. Le Lévitique*, Paris, 1988, p. 130. À noter, cependant, que quelques témoins manuscrits du texte de la Septante ajoutent eux aussi une négation, comme en témoignent les variantes recensées dans l'apparat de l'édition de Göttingen : Leuit. 11, 21] ἀλλ οὐδε d^{106c} 370^c (*Septuaginta*, p. 128, in app.) ; Leuit. 11, 22] καὶ : οὐδε d^{106c} 370^c > 106c n = 33 (*ibid.*, p. 129, in app.).

bliothek, lat. 6225)⁵⁹, cette syntaxe n'est pas respectée, puisque les deux témoins présentent à cet endroit une négation :

Lyon, Bibliothèque municipale, 403, fol. 61vc-62ra: Sed haec manducabitis et omnibus repentibus uolatilibus quae incidunt supra quattuor quae habent crura superiores pedibus suis salere in eis a terra et haec ab eis non manducabitis ex eis rufum et similia ei et attacum et similia et locustam et similia ei proceneomonem et similia⁶⁰.

München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 6225, f. 84 (tel qu'il peut être reconstitué) : Et ista ab eis non edetis bruchum et illi similia, et ch... ba... ..onem et illi similia, et lucustam et illi similia⁶¹.

Notre texte offre même davantage de points de contact avec le dernier de ces témoins qui non seulement comporte la négation, mais emploie lui aussi le verbe *edere* là où l'Heptateuque de Lyon porte *manducare*. Peut-être originaire d'Italie, plus probablement de France, ce manuscrit tardoantique, datable du v^e siècle⁶², a été remployé à Freising au début du ix^e siècle pour accueillir la copie des livres de Job, Tobias, Judith, Esdras et Esther⁶³. Le texte inférieur, quant à lui, dont sont conservés des fragments d'Exod., Leuit. et Deut., est un témoin du Pentateuque traduit sur une très ancienne forme du grec, indépendante de la Septante, et dont l'importance a été relevée concernant le texte d'Exod.⁶⁴.

⁵⁹ Le ms. Würzburg, Universitätsbibliothek, M. p. th. f. 64a, lui, présente une lacune à cet endroit : son texte ne reprend qu'au v. 22, avec les mots « -chum et similia illi » [cf. βροῦχον καὶ τὰ ὅμοια αὐτῶ] (éd. in *Par palimpsestorum Wirceburgensium. Antiquissimae Veteris Testamenti versionis Latinae fragmenta e codd. rescriptis eruit edidit explicuit Ernestus RANKE*, Vindobonae, 1871, p. 214).

⁶⁰ Reproduction du manuscrit consultée en ligne : <http://florus.bm-lyon.fr/visualisation.php?cote=MS0403&folio=61V> ; voir aussi l'édition d'Ulysse ROBERT, *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. Version latine du Pentateuque antérieure à saint Jérôme*, Paris, 1881, p. CIV (voir *ibid.*, n. 17 : « Non est de trop avant manducabitis »).

⁶¹ Éd. par Leo ZIEGLER, *Bruchstücke einer vorhieronimianischen Übersetzung des Pentateuch: aus einem Palimpseste der K. Hof- und Staatsbibliothek zu München*, München, 1883, p. 33 ; je suis responsable de la séparation des mots, l'édition diplomatique de L. Ziegler respectant la *scriptio continua*.

⁶² CLA, IX, n° 1250.

⁶³ Pour le texte supérieur, voir la description de Günter GLAUCHE, *Katalog der lateinischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München. Die Pergamenthandschriften aus dem Domkapitel Freising*, Bd. 1 : *Cm. 6201-6316*, Wiesbaden, 2000, p. 33-36 ; voir aussi A.V. BILLEN, *The Old Latin Texts*, p. 23-35 ; B. BISCHOFF, *Die südostdeutschen Schreibschulen und Bibliotheken in der Karolingerzeit*, t. I : *Die bayerischen Diözesen*, 2^e éd., Wiesbaden, 1960, p. 94-95 et 135 ; R. GRAYSON, *Atlantische Handschriften*, p. 164-165.

⁶⁴ Sur l'importance de ce manuscrit, voir principalement P.-M. BOGAERT, in Bernard BOTTE, P.-M. BOGAERT, « Septante et versions grecques », *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, 12, 1996, col. 536-692, ici col. 583. C'est notamment pour le texte d'Exod. que ce témoin se révèle primordial, puisqu'il offre un texte différent du texte massorétique et de la Septante, la Septante étant un hybride des deux premiers : voir, pour compléter les quelques remarques faites jadis par Francis Crawford BURKITT, « The Text of Exodus XL 17-19 in the Munich Palimpsest », *Journal of Theological Studies*, 29, 114, 1928, p. 146-147, et Alban DOLD, « Versuchte Neu- und Erster-gänzungen zu den atlantischen Texten im Cod. Clm 6225 der Bayer. Staatsbibliothek », *Biblica*, 37, 1956, p. 39-58 (et 1 pl.), la synthèse du même P.-M. BOGAERT, « L'importance de la Septante

Les derniers mots offrent une originalité supplémentaire, dans la mesure où le nom du dernier animal mentionné en Leuit. 21, 22, *opimachus*, est glosé par *lacerta* (le lézard). Il est clair que l'identification, dans ce verset du Lévitique, de l'ophiomaque a fait difficulté pour beaucoup : ce mot, inconnu d'Aristote et propre à la rédaction de la Septante⁶⁵, est souvent resté incompris et interprété uniquement en fonction ou du contexte immédiat ou de l'identification de son étymon. Le glossaire, probablement liégeois, de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle conservé dans le manuscrit Paris, BnF, lat. 10444, provenant d'Echternach⁶⁶, laisse, dans la section portant sur le Lévitique (fol. 7v-8v), une place considérable aux noms d'animaux. Bien que dans le texte source l'*attacus* et l'ophiomaque soient classés parmi les animaux aux pattes postérieures longues, soit les insectes, le glossateur, qui les présente sous une entrée commune, les définit tous deux comme des « ignotę aues »⁶⁷. De même, les glossographes des manuscrits Fulda, Hessische Landesbibliothek, Aa 2 (du X^e siècle) et Bern, Burgerbibliothek, Cod. 258 (du X^e siècle) les décrivent tous deux par le mot « ignota »⁶⁸. Il est difficile de savoir avec exactitude si l'équivalence « id est lacerta » fait partie du texte de la traduction citée par le rédacteur, ou s'il s'agit d'un ajout, qu'il lui soit propre ou hérité. L'équivalence abusive entre l'ophiomaque et le lézard pourrait être due à une confusion avec un verset situé quelques lignes plus bas dans le même chapitre du Leuit. : la *lacerta* figure, en effet, au milieu d'autres animaux, pour la plupart reptiliens (« mygale, et chamaeleon, et stellio, et lacerta, et talpa ») en Leuit. 1, 29 ; et l'on trouve, du reste, assez fréquemment dans les glossaires bibliques une mention du lézard comme équi-

et du 'Monacensis' de la Vetus Latina pour l'exégèse du livre de l'Exode (chap. 35-40)», in M. VERVENNE, éd., *Studies in the Book of Exodus: Redaction, Reception, Interpretation*, Leuven, 1996 (*Bibliotheca ephemeridum theologiarum Lovaniensium*, 126), p. 399-428.

⁶⁵ Voir P. HARLÉ et D. PRALON, éd., *La Bible d'Alexandrie. Le Lévitique*, p. 130, n. ad Leuit. 11, 22.

⁶⁶ Sur ce manuscrit, voir R. BERGMANN, Stefanie STRICKER, *Katalog der althochdeutschen und altsächsischen Glossenhandschriften*, unter Mitarbeit von Yvonne GOLDAMMER, Claudia WICH-REIF, Berlin, New York, 2005, Bd. 3: *Teil C. Katalog Nr. 493-779*, n° 760, p. 1450-1451, et la description de Franck CINATO pour le catalogue « BnF – Archives et manuscrits » [en ligne : www.archivesetmanuscrits.bnf.fr] (avec bibliographie complémentaire).

⁶⁷ Ms. Paris, BnF, lat. 10444, fol. 8r. À noter que la définition de *locusta* est tirée, là aussi, des *Étymologies* d'Isidore (voir *supra*, n. 46) : « Locusta quod pedibus sit longis uelut hasta, unde eam Greci tam maritimam quam terrestrem astagon dicunt. ». Quant au *bruchus*, il s'agit, d'après ce glossateur, d'une « locusta que necdum euolat » (*ibid.*). Voir aussi le ms. Milano, Biblioteca Ambrosiana, M 79 sup. « Attacus. ignota auis » (*Glossae biblicae*, vol. II, éd. P. VACIAGO, Turnhout, 2004 [*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, 189B], p. 32) ; Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss. Lat. F 24, « Attacus. ignotus. opimachus ø » (*ibid.*, I, p. 266) ; Sankt Gallen, Stiftsbibliothek, 295 : « Attagus et opimachus ignonobis sunt animalia » (*ibid.*, I, p. 416).

⁶⁸ *Glossae biblicae*, vol. II, éd. P. VACIAGO (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, 189B), p. 223 et 573.

valent des animaux désignés sous les noms de *cameleon* ou *cocodrillus*⁶⁹. Je pencherais plutôt pour la seconde solution, en situant l'ajout du synonyme à une étape où le nom de l'animal était encore suffisamment proche du gr. ὄφιομάχη pour que le radical du mot puisse suggérer à un lecteur qu'il s'agissait là d'un reptile, et non pas d'un insecte qui, précisément, « nuit aux reptiles⁷⁰ ». Il ne saurait, en effet, être imputable à notre seul exégète, dans la mesure où déjà le *Liber glossarum* propose cette même équivalence *ophiomacus = lacerta*⁷¹.

Le rédacteur de cette petite dissertation se signale donc par une connaissance non seulement très intime, mais érudite du texte de la Bible, y compris de passages réputés rares. Sa capacité – mais également la simple idée qui l'a poussé à le faire – de rechercher, pour les comparer, plusieurs versions d'un même passage suffit à broser le portrait d'un exégète confirmé.

DEUX MOTS DE PARLER VERNACULAIRE RÉGIONAL

Les connaissances de l'auteur excèdent largement le domaine du seul texte biblique et de ses différentes versions. Outre une compétence avérée pour la recherche d'un texte biblique le plus fiable possible, qui puisse infirmer ou confirmer l'opinion jusque-là répandue, l'auteur démontre un véritable savoir de spécialiste pour ce qui regarde également le domaine lexicologique. Comme on l'a dit, il apparaît capable de convoquer pour les besoins de son argumentation le témoignage de mots issus du latin vulgaire. C'est à cette occasion que le texte ici publié révèle un grand intérêt documentaire, puisqu'on y rencontre deux mots peu ou pas connus des lexicographes⁷²:

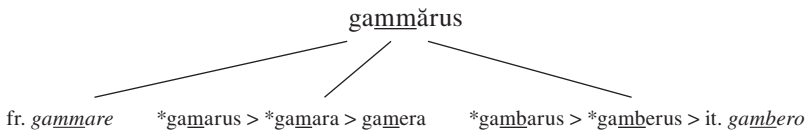
⁶⁹ Voir, par exemple, dans le glossaire du ms. Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Aug. 99, 3.28: «Corcodrillus. bestia in flumine similis lacertę sed grandis»; 3.30: «Chameleon. similis est lacerte et sub aspectu mutat colores», fol. 38v; voir *Glossae biblicae*, vol. II, éd. P. VACIAGO (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, 189B), p. 15; ms. Paris, BnF, lat. 2685, 4.24: «Camelion. similis. id est lacerto nisi quod mutat colores sub aspectu»; 4.25: «Stelio bestia uenænata. similis. id est lacerta», *Glossae biblicae*, vol. II, éd. P. VACIAGO (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, 189B), p. 101; etc.

⁷⁰ Sur l'étymologie du mot, voir Anatole BAILLY, *Dictionnaire grec-français*, rédigé avec le concours de E. EGGER, éd. revue par L. SÉCHAN et P. CHANTRAINE, [Paris,] 1950, p. 1430.

⁷¹ *Glossaria Latina* iussu Academiae Britannicae edita, vol. I: *Glossarium Ansileubi sive Librum glossarum* ediderunt Wallace Martin LINDSAY, James Frederick MOUNTFORD, Joshua WHATMOUGH et al., Paris, 1926 (*Nouvelle collection de textes et documents*), OB 355 = OP 202, p. 403 et 413. Voir aussi *Lexicon ecclesiasticum Latino-Hispanicum, ex sacris Bibliis, Conciliis, Pontificum, ac Theologorum Decretis, diuorum viris, Dictionarijs, alijsque probatissimis scriptoribus concinnatum, seruata vbique vera etymologiae, orthographiae, & prosodiae ratione...*, Auctore Fr. Didaco XIMENEZ ARIAS, 1650, p. 265.

⁷² N'étant pas linguiste, je me contente dans les remarques qui suivent de signaler la présence de ces mots dans le texte et de proposer, comme fruit d'un premier défrichement, des parallèles ou des hypothèses de reconstitution des évolutions phonétiques.

– *gamera*, ae, f.: Le premier vocable, *gamera*, n'était pas attesté jusqu'à présent⁷³. Il est à rapprocher, à l'évidence, du gr. κάμματος (ou κάμματος)⁷⁴, par l'intermédiaire du latin déjà classique *cammarus*, qui désignait tout aussi indifféremment la crevette que l'écrevisse⁷⁵. Outre la modification du genre du nom, le passage de l'un à l'autre consiste en trois phénomènes indépendants : un phénomène de lénition de l'occlusive vélaire sourde qui se sonorise (/k/ > /g/) – qui s'observe aussi dès le lat. tard. *gammarus*, et qui s'est conservé, par exemple, dans le fr. *gammare* –, un autre de lénition de la nasale (/mm/ > /m/), et enfin l'évolution de /a/ en /e/. Les glossaires italiens médiévaux ne comportent pas d'entrée au nom *gamera*, mais plutôt à celui de *gambarus* (attesté au XIV^e siècle à Modène, Vérone ou Plaisance⁷⁶) ou de *gammarus* (en 1581 à Orvieto⁷⁷) ; *Gambero* est aussi un toponyme attesté dès avant le XII^e siècle en Toscane⁷⁸. Mais l'absence de dissimilation /mm/ > /mb/ dans le mot attesté dans notre texte inviterait à voir dans *gamera* le résultat d'une évolution différente et indépendante, qui pourrait être schématisée comme suit, en fonction du traitement réservé à la double nasale /mm/ du lat. *cammarus* (*gammarus*) :



L'it. *gambero* (écrevisse) a lui-même ensuite donné naissance à *gamberello* et *gamberetto* (crevette)⁷⁹ : la signification du mot *gammarus*, et donc de *gamera*, serait donc, plus sûrement, «écrevisse». La conjonction de toutes ces données pourrait permettre, au moins approximativement, de situer l'aire géographique d'origine de la formation de ce mot au-dessus de la ligne

⁷³ Pour être exact, il est recensé une seule fois, dans le *Glossaire* de Du Cange, comme variante orthographique de *camera* : voir *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. IV, Niort, 1885, col. 22a, s.v. *gamera*.

⁷⁴ κάμματος (ou κάμματος), attesté dès Épicharme de Cos et Sophron de Syracuse (connus à travers les fragments conservés chez Athénée) ; voir A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français*, p. 1015.

⁷⁵ Voir Eugène de SAINT-DENIS, *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, 1947 (*Études et commentaires*, 2), p. 16. Le mot est attesté déjà chez Varron, *De re rustica*, 3, 11, 3.

⁷⁶ Voir Pietro SELLA, *Glossario latino italiano. Stato della Chiesa – Veneto – Abruzzi*, Città del Vaticano, 1944 (*Studi e testi*, 109), p. 261 ; ID., *Glossario latino emiliano*, Città del Vaticano 1937 (*Studi e testi*, 74), p. 159. Voir aussi FRANCISCUS ARNALDI, PASCHALIS SMIRAGLIA, *Latinitatis Italicae Medii Aevi Lexicon (saec. V ex. – saec. XI in.)*, editio altera, Firenze, 2001 (*Millennio medievale*, 29 ; *Strumenti*, 1), p. 207 (ainsi que *ibid.*, p. 58, s.v. *cammarus*).

⁷⁷ Voir P. SELLA, *Glossario latino italiano*, p. 261.

⁷⁸ Voir Pär LARSON, *Glossario diplomatico toscano avanti il 1200*, Firenze, 1995 (*Grammatiche e lessici pubblicati dall'Accademia della Crusca*), p. 292.

⁷⁹ Sur cette distinction, voir E. de SAINT-DENIS, *Le vocabulaire des animaux marins*, p. 17.

Massa-Senigallia, soit un ensemble constitué par le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, où devaient se développer les parlers gallo-italiques et dans lequel les phénomènes linguistiques observés se vérifient avec une certaine constance⁸⁰ – aire géographique qui explique, du reste, fort bien la mention faite par notre exégète des rivières ou cours d'eau («*decurrentibus riuus*»), particulièrement nombreux dans le nord de l'Italie.

- *crepatio*, *-onis*, f. : Dans ce second cas, il s'agit à proprement parler plutôt d'une signification pour ainsi dire inconnue d'un mot classique bien attesté⁸¹. En latin médiéval, *crepatio* n'est attesté que très rarement dans une autre acception que celle de «craquement»⁸²: on en trouve une première occurrence dans la traduction du *De divinis nominibus* du pseudo-Denys due à Hilduin, qui a recours à l'expression *sine crepatione* pour rendre le gr. ἀππαγές⁸³, soit une abstraction, que l'on retrouvera à plusieurs reprises dans la formule *usque ad crepationem* particulièrement prisée, par exemple, par Guillaume d'Auvergne⁸⁴. Il est à distinguer d'un autre mot construit sur la même racine, *crepatium* (impétigo)⁸⁵. Comme le signale notre exégète, *crepatio* est le terme utilisé particulièrement dans ce qu'il nomme la Germanie. C'est en effet de ce mot que provient par dérivation l'actuel all. *Krebs*, qui désigne précisément la crevette. Il s'agit, en réalité, d'un mot attesté en vieux haut-allemand dès le troisième tiers du VIII^e siècle, puisqu'il est signalé dans le *Vocabularius sancti Galli* sous la forme *crepazun*, qui

⁸⁰ Sur cette division, voir surtout Giovan Battista PELLEGRINI, «I cinque sistemi dell'italo-romanzo», in Id., *Saggi di linguistica italiana. Storia, struttura, società*, Torino, 1975 (*Testi e manuali della scienza contemporanea*), p. 55-67.

⁸¹ Le mot est attesté en premier dans la littérature médicale: cf. Pseudo-Soranus, *Quaestiones medicinales*, 247 (*Anecdota Graeca et Graecolatina. Mitteilungen aus Handschriften zur Geschichte der griechischen Wissenschaft*, éd. Valentin ROSE, Berlin, 1864, p. 273), plutôt que Théodore Priscien, *Eupor.*, 2, 2, 22, comme le signalait le *Totius Latinitatis lexicon* (voir n. suivante) avec la numérotation des anciennes éditions (2, 2, 9): l'édition de V. Rose imprime à la place de *crepatio* le mot *crepido* (*Theodori Prisciani Euporiston libri III cum physicorum fragmento et additamentis pseudo-Theodoreis*, éd. V. ROSE, Lipsiae, 1894, p. 165).

⁸² Voir *Totius Latinitatis lexicon*, consilio et cura Jacobi FACCIOLATI, opera et studio Aegidii FORCELLINI, secundum tertiam editionem, cujus curam gessit J. FURLANETTO, correctum et auctum labora variorum, Lipsiae, Londini, 1864, t. I, p. 889, s.v. *crepatio*.

⁸³ Hilduinus sancti Dionysii abbas, *De divinis nominibus* [HILDU 3.3], 10, 1: «et sine crepatione existentem et in ipso omnia perficientem» (éd. Philippe CHEVALLIER, *Dionysiaca. Recueil donnant l'ensemble des traductions latines des ouvrages attribués au Denys de l'Aréopage et synopse marquant la valeur de citations presque innombrables allant seules depuis trop longtemps remises enfin dans leur contexte au moyen d'une nomenclature rendue d'un usage très facile*, [Bruges,] 1937, t. I, p. 483).

⁸⁴ On en trouve trois occurrences dans ses *Sermones de tempore*: s. 88, 88A et 113, Guillelmus Alvernus, *Opera homiletica*, t. I: *Sermones de tempore (I-CXXXV)*, éd. Franco MORENZONI, Turnhout, 2010 (*Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis*, 230), p. 335, 338 et 461.

⁸⁵ Voir *Mittellateinisches Wörterbuch*, t. II, col. 2005, s.v. *crepatia.

traduit précisément «locuste»⁸⁶. C'est de ce mot que sont issues les formes moyen-haut-allemandes *Krebazzo*, *Krebez(e)* > *Krebz(e)*, qui ont produit l'actuel mot *Krebs*⁸⁷. Dans le texte, *crepatio* n'est donc, sans doute, pas autre chose que la latinisation d'un mot vernaculaire, mais dont la forme latine a l'avantage de souligner le rapprochement avec un étymon latin, le verbe (*in*)*crepare* («se fendre, craquer»), expliquant ainsi l'évolution régionale du mot et la formation de ce néologisme («propter corporis testitudinem qua fracta») ⁸⁸. Comme pour l'italien, on observe une distinction assez nette entre deux mots sémantiquement proches : *Krebs* désigne *stricto sensu* l'écrevisse, tandis que la crevette se traduit plutôt par *Garnele*⁸⁹.

Au terme de cette analyse, on soulignera d'abord la rareté, pour une époque aussi haute, de pareilles attestations de parler vulgaire, a fortiori concernant en même temps deux régions différentes, et en particulier l'Italie. Mais la chose sans doute la plus surprenante est que, ce faisant, l'auteur semble s'attendre à ce que ses potentiels lecteurs réussissent, à partir des deux noms vernaculaires qu'il indique, à identifier à quel animal il est fait allusion.

L'exégèse à Fleury à la fin du x^e siècle

En croisant les divers indices que le manuscrit fournit sur sa propre provenance et les particularités qui sont celles du texte, on est amené à situer raisonnablement la rédaction de cette note exégétique à Fleury ou dans l'entourage des moines de Saint-Benoît, dans les deux dernières décennies du x^e siècle – et ce, même en dépit de la présence des deux mots vernaculaires qu'on vient d'étudier.

L'intérêt marqué de l'auteur de ces lignes pour un problème philologique des plus pointus, la vaste érudition mobilisée pour le résoudre et un certain soin

⁸⁶ Ms. Sankt Gallen, Stiftsbibliothek, 913, p. 186 (visible en ligne : www.e-codices.unifr.ch/fr/csg/0913/186/0/Sequence-712). Ce lexique est édité par Elmar SEEBOLD, *Chronologisches Wörterbuch des deutschen Wortschatzes. Der Wortschatz des 8. Jahrhunderts (und früherer Quellen)*, Berlin, 2001, p. 181 ; voir aussi G. BAESECKE, *Der Vocabularius Sti. Galli in der angelsächsischen Mission*, Halle, 1933, et Thomas KLEIN, «Zu Herkunft, Sprache und Übersetzer des Vocabularius Sti. Galli», *Zeitschrift für deutsche Philologie*, 131, 1, 2012, p. 3-32.

⁸⁷ Elmar SEEBOLD, *Chronologisches Wörterbuch des deutschen Wortschatzes. Der Wortschatz des 8. Jahrhunderts (und früherer Quellen)*, unter Mitarbeit von Brigitte BULITTA, Elke KROTZ, Judith STIEGLBAUER-SCHWARZ, Christiane WANZECK, Berlin, New York, 2001, p. 180. On rencontre également les formes *krebuz*, *krebiz* et *krebizzo* : voir Rosemarie LÜHR, dir., *Etymologisches Wörterbuch des Althochdeutschen*, erarbeitet von Harald BICHLMEIER, Maria KOZIANKA, Roland SCHUHMAN, mit Beiträgen von Albert L. LLOYD, unter Mitarbeit von Karen K. PURDY, Bd. V : *iba – luzzilo*, Göttingen, 2014, s.v. *krebuz*, col. 766-767.

⁸⁸ C'est l'étymologie admise par les linguistes pour un mot proche, *inkrebôn* : voir R. LÜHR, dir., *Etymologisches Wörterbuch des Althochdeutschen*, s.v. *krebuz*, col. 766.

⁸⁹ Voir Friedrich KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 6^e éd., Strassburg, 1899, s.u. *Krebs*¹, p. 225.

apporté au style laissent transparaître une personnalité d'une certaine envergure, dont il serait étonnant qu'elle n'ait pas laissé d'autres traces dans l'histoire de l'abbaye, par son enseignement ou même une production littéraire. Le profil de l'exégète pourrait se brosser sans grand'peine : c'est celui d'un moine bénédictin particulièrement érudit, ayant à tout le moins séjourné à Fleury, au savoir encyclopédique, grand connaisseur de la Bible et dont la culture est suffisamment vaste pour lui permettre de maîtriser les variantes régionales d'un lexique aussi spécialisé que celui de la biologie marine. Une multitude d'outils de travail, il est vrai, disponibles aux moines de cette époque nous sont inconnus, de nombreux lexiques ou glossaires manquent d'éditions vraiment maniables, et il est possible qu'il faille rapporter cette érudition à un cercle plutôt qu'à un individu unique.

Tous ces éléments trouveraient très bien leur conjonction dans un centre intellectuel de la valeur de Fleury-sur-Loire. L'abbatiate d'Abbon (988-1004) a constitué, en effet, pour l'abbaye une période faste pour les travaux d'exégèse comme pour d'autres productions littéraires⁹⁰. Remarquons également que la curiosité terminologique de notre auteur, remarquable à maint égard, n'en est pas pour autant exceptionnelle et n'est pas très éloignée de ce que l'on pouvait observer, par exemple, quelques décennies plus tôt, dans l'écriture parfois précieuse d'un Adrevald († 879), sans cesse à la recherche, comme le souligne Pascale Bourgain, d'une « démonstration de compétence lexicographique »⁹¹ ; elle pourrait donc éventuellement s'inscrire dans une tradition scolaire proprement fleurisienne. Par ailleurs, l'extrême fin du siècle est également une époque pour laquelle on a trace d'échanges multiples, tant avec le monde germanique qu'avec l'Italie du Nord : ainsi le futur abbé de Reichenau favorable à la réforme, Bern, a-t-il séjourné sur les bords de la Loire avant de recevoir sa première formation à Prüm⁹² ; les notations neumatiques fleurisiennes, en particulier, portent la trace d'usages à la fois lorrains et italiens⁹³. Pareille affluence n'étonne pas, vu l'attrait que devait constituer, pour les bénédictins de tous horizons, la présence à Fleury du corps et du tombeau du saint fondateur⁹⁴.

⁹⁰ Sur le panorama littéraire fleurisien en cette fin de x^e siècle, voir Pascale BOURGAIN, « Au siècle d'Abbon. Le style des auteurs fleurisiens », in Annie DUFOUR, Gillette LABORY, éd., *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, 2008 (*Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge*, 6), p. [389]-404.

⁹¹ P. BOURGAIN, « Au siècle d'Abbon », p. 394, pour qui la prose d'Adrevald se signale notamment par l'usage recherché de mots rares et le recours à des glossaires.

⁹² Sur la vie et les œuvres de Bern, voir la monographie de Dieter BLUME, *Bern von Reichenau (1008-1048): Abt, Gelehrter, Biograph. Ein Lebensbild mit Werkverzeichnis sowie Edition und Übersetzung von Berns "Vita S. Uodalrici"*, Ostfildern, 2008 (*Vorträge und Forschungen*, 52), en particulier, s'agissant de son passage à Fleury, les p. 63-67.

⁹³ Voir S. CORBIN, « Paléographie musicale », p. 388.

⁹⁴ Sur cette question, voir Lin DONNAT, « Recherches sur l'influence de Fleury au x^e siècle », in René LOUIS, éd., *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévale. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire*, Auxerre, Paris, 1975

Il serait évidemment téméraire, vu la brièveté et la relative impersonnalité du texte, d'avancer au sujet de son auteur un nom quel qu'il soit. On fera cependant remarquer que le portrait-robot établi ci-dessus pourrait se rapprocher, par bien des aspects, de la personnalité et de la carrière d'un Thierry de Fleury (appelé aussi d'Amorbach). Allemand de naissance, il a longtemps vécu, dans la seconde moitié du x^e siècle, à l'abbaye de Saint-Benoît (il se nomme lui-même « monachus Floriacensis »), où il a été ordonné prêtre et exerçait les fonctions de réfectoier. Familier de l'Italie, où il a voyagé, établi à Rome de 1002 à 1005, puis au Mont-Cassin, il a terminé sa vie dans l'abbaye d'Amorbach, où il avait fini par se retirer⁹⁵. Si Thierry est surtout connu pour sa production hagiographique, Trithème, dans son *De viris illustribus Ordinis S. Benedicti* (1492), lui attribue également un *De locis terrae sanctae*⁹⁶, dont on admet l'existence, mais qui doit être perdu et dont il est impossible de dater la rédaction, même approximativement⁹⁷. Seulement, on ignore si, avant son départ pour Rome au début du xi^e siècle, Thierry avait déjà fréquenté l'Italie, ou s'il est retourné à Fleury après son départ du Mont-Cassin. La syntaxe parfois douteuse de la note *de locustis*⁹⁸ ne serait pas non plus un argument contre une attribution éventuelle à Thierry, dont la langue et le style ont pu paraître à certains commentateurs particulièrement rustres⁹⁹.

*

(*Cahiers d'archéologie et d'histoire*, 4), p. 165-174, ainsi que Jean VEZIN, « Les manuscrits témoins des relations entre Fleury et Saint-Martial de Limoges (ix^e-xi^e siècles) », in A. DUFOUR, G. LABORY, éd., *Abbon, un abbé de l'an mil*, p. [405]-414, ici p. [405].

⁹⁵ Sur la vie et les œuvres de Thierry de Fleury, voir, outre l'étude d'E. DÜMLER, *Ueber Leben und Schriften des Mönches Theoderich (von Amorbach)*, Berlin, 1894, Albert PONCELET, « La Vie de saint Firmanus, abbé au diocèse de Fermo, par Thierry d'Amorbach », *Analecta Bollandiana*, 18, 1899, p. [22]-33, ici p. 28; ID., « La vie et les œuvres de Thierry de Fleury », *Analecta Bollandiana*, 27, 1908, p. [5]-27, ici p. 19-23; Max MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, II: *Von der Mitte des zehnten Jahrhunderts bis zum Ausbruch des Kampfes zwischen Kirche und Staat mit Index*, München, 1923 (*Handbuch der Literaturwissenschaft*), § 70, p. 449-455; Guibert MICHIELS, « 5. Thierry de Fleury », *Dictionnaire de spiritualité*, 15, 1991, col. 694-696; Franz BRUNHÖLZL, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge*, t. 2: *De la fin de l'époque carolingienne au milieu du xi^e siècle*, trad. fr. par H. ROCHAIS, compléments bibliographiques par J.-P. BOUHOT, Louvain-la-Neuve, 1996, p. 163.

⁹⁶ Dans sa notice « De Theodorico monacho [Herssfeldensi] » (I. II, ch. 86): *Ioannis Trithemii Spanhemensis primum, deinde D. Iacobi in suburbano Herbipolensi, abbatis eruditissimi Opera pia et spiritualia*, quotquot vel olim typis expressa, vel m. ss. reperiri potuerunt; a R. P. Ioanne Bvsaø Societatis Iesu theologo in omnium religiosæ vitæ cultorum gratiam diligenti studio conquisita, et in unum volumen, mendis expurgatis, redacta, Moguntiae, 1604, p. 48. Cet ouvrage n'est pourtant pas mentionné dans les trois autres notices que l'abbé de Spanheim consacre à Thierry; voir A. PONCELET, « La vie et les œuvres », p. 19-23.

⁹⁷ Voir A. PONCELET, « La vie et les œuvres », p. 27.

⁹⁸ Voir, par exemple, les expressions « in melle (...) extat » (l. 10-11) ou, à la l. 20, *dicant* au lieu du *dicunt* plutôt attendu.

⁹⁹ Au jugement, du moins, de M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur*, II, p. 455.

La nature de ce texte – qui n’est guère plus qu’une brève note isolée –, ainsi que son emplacement, qui le rendait probablement introuvable, expliquent facilement le fait que ces lignes n’aient vraisemblablement jamais été lues, copiées ni utilisées, qu’elles n’aient connu aucune postérité et soient longtemps demeurées inédites. Il est, par conséquent, d’autant plus piquant de retrouver posée la même question – qui plus est résolue avec la même réponse – dans des débats savants du début du XVIII^e siècle. Une légère querelle est née, en effet, d’une conjecture hasardée par celui que ses détracteurs nommaient « un médecin anonyme » et qui est à identifier avec le très janséniste Philippe Hecquet, auteur en 1710 d’un *Traité des dispenses du Carême*. Ce dernier, traitant « des testacées & coquillages » admis en temps de Carême, évoque en effet

les moules, les huîtres, & les écrevisses, les plus licites sans doute des poissons de Carême, si on s’en rapportoit aux sentimens des premiers temps de l’Eglise, où bon nombre de chrétiens ne s’accordoient en Carême que de petits poissons qui fussent dépourvûs de sang : & peut-estre estoit-ce de ces sortes de poissons que les sauterelles dont saint Jean se nourrissoit dans le desert, du moins sait-on certains rivages de mer, où les pauvres vivent en esté d’une espece de langoustes que le peuple appelle sauterelles¹⁰⁰.

Ses censeurs ne se font aucune peine à démonter sa théorie, « conjecture fort mal fondée » à leurs yeux : Nicolas Andry de Boisregard, entre autres, dénoncera ainsi la grossière méprise de son confrère, due à une coupable ignorance du grec, qui l’a conduit à faire reposer son hypothèse sur le terme ambivalent de *locusta* – qui peut certes à la fois désigner des langoustes ou écrevisses et des sauterelles –, là où le texte grec distinguait sans conteste le premier, appelé *κάραβος*, et le second, *ἄκρις*, seul animal consommé par le Baptiste¹⁰¹.

Jérémy DELMULLE
 KU Leuven – IRHT
 jeremy.delmulle@irht.cnrs.fr

¹⁰⁰ Philippe HECQUET, *Traité des dispenses du Carême, dans lequel on decouvre la fausseté des prétextes qu’on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la mecanique du corps, les rapports naturels des alimens maigres, avec la nature de l’homme : et par l’histoire, par l’analyse & par l’observation, leur convenance avec la santé*, Paris, Chez François Fournier, 1709, ch. 20 : « Des testacées & coquillages », p. 131-136, en partic. p. 131.

¹⁰¹ Nicolas ANDRY, *Traité des alimens de Caresme, où l’on explique les differentes qualitez des légumes, des herbage, des racines, des fruits, des poissons, des amphibies, des assaisonnemens : des boissons même les plus en usage, comme de l’eau, du vin, de la bierre, du cidre, du thé, du caffè, du chocolat. Et où l’on éclaircit plusieurs questions importantes sur l’abstinence & sur le jeüne, tant par rapport au Carême, que par rapport à la santé*, t. I, Paris, 1713, p. 339-340.

RÉSUMÉ. – Copiée sur le dernier feuillet, resté vierge, d'un manuscrit sans doute originaire de Fleury, une note exégétique, datable de la fin du x^e siècle, s'interroge sur la nature véritable des *locustae* dont l'évangile de Marc écrit qu'elles constituaient le repas de Jean-Baptiste au désert. Réfutant l'idée qu'il pourrait s'agir de sauterelles, l'auteur met en œuvre une exégèse très critique et fait appel à une grande culture biblique et à des connaissances encyclopédiques sur la taxonomie des insectes et des crustacés, pour en conclure que les *locustae* en question devaient être des crevettes, ou plutôt des écrevisses. L'intérêt de ce texte réside surtout dans le fait que, pour bien faire comprendre de quoi il s'agit, l'auteur glose le mot «*locusta*» avec des mots vernaculaires en usage en Allemagne et en Italie du Nord, et qu'il convoque également à l'appui de sa thèse une version non-vulgate inconnue du passage du Lévitique relatif aux interdits alimentaires.

ABSTRACT. – Copied on the last folio, remained blank, of a manuscript probably originated in Fleury, an exegetical note, to be dated to the end of the tenth century, questions the true nature of *locustae* that Mark's Gospel wrote they constituted the meal of John the Baptist in the desert. Refuting the idea that it could be locusts, the author implements a very critical exegesis and uses a great biblical culture and encyclopedic knowledge about the taxonomy of insects and crustaceans, and concludes that the *locustae* in question were to be shrimp or crayfish. The interest of this text lies mainly in the fact that, to make clear what it is, the author glosses the word "*locusta*" with vernacular words in use in Germany and northern Italy, and that he also convenes in support of his thesis an unknown non-Vulgate version of the passage from Leviticus concerning dietary restrictions.

Texte

Puisqu'on n'en connaît qu'un seul témoin et qu'il s'agit très vraisemblablement de l'original, je me contente de donner ici une transcription du texte du manuscrit de Leiden (*L*), en suppléant les passages (indiqués par des chevrons) où quelques lettres ont été rognées ou effacées dans le manuscrit et en corrigeant les erreurs palmaires. Si l'orthographe est celle du manuscrit, il m'a paru bon de restituer des majuscules là où elles me semblaient nécessaires ; je suis aussi responsable, enfin, de la division du texte en paragraphes et de la ponctuation.

- 1 De locustis et melle quę euuangelicus sermo beatum Iohannem commemorat edere
 solitum fuisse, uaria patrum habetur assertio, quod uidelicet tantus propheta tam
 inunda animalia tamque uenenosa casto semper et sobrio esui habuerit contigua, quod
 nimis absurdum est et omni ueritati contrarium. Siquidem tantę immunditię et tanti uene
 5 ficii maleficio uidentur redundare, ut etiam qui se assuescunt comedere canibus uidentur
 mortem inferre, dum ipsis comestis eos constet longa tabe deficere nec umquam semel
 ex siccatis carnibus conualescere potuisse, indignum ergo erat ut tantus uir qui et ex
 utero matris Nazarei erat sanctificatus tam inmundis ad edendum delectaretur anima-
 libus.
- 10 Sed quia huiusmodi animantis genus a terra cernitur exilire quantocius et in melle
 semper extat quo nil existat dulcius, in hoc dulcedo aduertitur <et> eloquii per illud inti-
 matur celeritas mox ad futuri praeconii, per quod prodentibus miraculis Christus appa-
 reret in carne qui tanti praeconis mundo adesse dulcisona attestabatur praedicatione.
- Re autem uera intellectui nostro da<tur> credere euuangelistam locustarum nomine
 15 locustas marinas uoluisse significare quas in pelago Iordani sempe<r> adiacente notum
 est plurimum abundare, quod mare Galileae uel Tyberiadis siue Cenereth nuncupatur
 inim<ica> lege; quę etiam humano esui delectabiles admodum extant atque gratificę,

Apparatus criticus 1 de – beatum: *haec uerba, foliis in margine superiore sectis, tantum ex parte legi possunt* || 2 uidelicet: *uidelicet duabus ultimis litteris (et) rasis legitur* || 7 et: *om. L^{a.c.}, deinde sup. lin. addidit, ut uid. (τ)* || 12 mox: *om. L^{a.c.}, deinde sup. lin. addidit* || 13 tanti: *ta*ti L^{a.c.}* || praeconis: *ex corr. praeconi**

Apparatus biblicus 1 de locustis – solitum fuisse: cf. Matth. 3, 4, Marc. 1, 6 || 7-8 qui ex utero – sanctificatus: cf. Luc. 1, 41 (?); Hier. 1, 5

Traduction

Ce texte pose, par endroits, plusieurs difficultés de compréhension. J'en donne une proposition de traduction qui, sans chercher à corriger les passages les plus bancals et se voulant la plus littérale possible, entend rendre compte de cette *disputatio* dans son ensemble, les passages particulièrement douteux ou obscurs étant explicités dans les notes.

À propos des sauterelles (locustes) et du miel dont, comme le rappelle le texte évangélique, saint Jean avait coutume de se nourrir, les avis des Pères sont divergents: le fait qu'un si grand prophète ait fait entrer dans son alimentation, toujours chaste et sobre, des animaux si impurs et si vénéneux est par trop absurde et contraire à toute vérité¹⁰². Puisqu'elles semblent regorger d'un poison d'une si grande impureté et d'un si fort venin que même aux chiens qui ont l'habitude d'en manger elles semblent apporter la mort, lorsque, voit-on, après les avoir mangées, ceux-ci périssent d'une longue maladie et que jamais, même pas une fois, ils n'ont pu reprendre quelques forces en se nourrissant de viandes séchées¹⁰³, c'est donc une chose indigne qu'un si grand homme, qui avait été sanctifié même depuis le ventre de la mère du Nazaréen, ait pris plaisir à manger des animaux si impurs.

Mais parce que l'on voit cette espèce d'animal sauter de terre à toute vitesse et qu'il demeure toujours dans le miel une douceur à nulle autre pareille¹⁰⁴, le second représente la douceur et le premier fait comprendre la rapidité du discours de la prédication à venir prochainement, à travers laquelle, les miracles aidant, le Christ puisse apparaître en chair, lui dont la prédication au doux son d'un si grand héraut apportait le témoignage qu'il viendrait au monde.

En réalité, il est permis à notre intelligence de croire que l'évangéliste a voulu désigner, sous le nom de locustes, des locustes de mer, dont on sait qu'elles abondent surtout dans la mer qui jouxte le Jourdain, qui est appelée par la Loi ennemie¹⁰⁵ mer de Galilée, de Tibériade ou de Cénéreth; elles sont même tout à fait agréables à l'alimentation de l'homme, et bienfaisantes; ou bien peut-être s'agit-il d'une autre espèce d'animal très

¹⁰² Peut-être faut-il voir dans la répétition de *quod* («quod uidelicet», «quod [...] est») une rupture de construction: «le fait que (...), ce qui est (...)».

¹⁰³ Ou simplement «sèches». Le médecin romain Celse conseillait de manger de la viande sèche (rôti ou grillée), et en général des aliments secs, en cas de vomissements: Celse, *De medicina*, I, 3: «Qui uomuit, si mane id fecit, ambulare debet, tum ungi, dein cenare; si post cenam, postero die lauari et in balneo sudare. Inde proximus cibus mediocris utilior est isque esse debet cum pane hesterno, uino austero meraco, et carne assa cibisque omnibus quam siccissimis», Celse, *De la médecine*, éd. Guy SERBAT, t. I, Paris, 1995 (*Collection des universités de France*), p. 33-34. On sait, par ailleurs, que la dessiccation est un des plus anciens modes de conservation de la viande.

¹⁰⁴ Pour que cette phrase soit comprise correctement, il faut que *mel* soit sur le même plan que *huiusmodi animantis genus* (= *locusta*); la sauterelle ne saurait, en effet, «être, demeurer dans le miel».

¹⁰⁵ L'expression *inimica lex* pour désigner le peuple juif est rarissime: sans doute faut-il sous-entendre un complément comme *promissionis*, comme on le trouve déjà chez l'Ambrosiaster, *Ad Galatas*, 3, 21: «Absit utique, quia non est lex inimica promissionis, quippe cum confirmet eam.» (Ambrosiastri qui dicitur *Commentarius in epistulas Paulinas*, Pars III: *In epistulas ad Galatas, ad Efesios, ad Philippenses, ad Colosenses, ad Thesalonicenses, ad Timotheum, ad Titum, ad Filemonem*, éd. Henricus Iosephus VOGELS, Vindobonae, 1969 [*Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum*, 81/3], p. 40).

aut aliud forte animanti<s> genus quod supradictis locustis aquae simillimum quod
 in Italię decurrentibus riuīs persepe certissimum est inueni<re> quasque incolę gentis
 20 illius gameras uocant. In Germania quoque crepationes eas dicant propter corpori<s>
 testitudinem qua fracta comedunt.

Quod si nec his est accommodanda fides, credendum forte est esse et aliud genus
 animantis ut ferunt in Palestina regione atque Arabia nobis incognitum de quo in libro
 Leuitico dicitur: «Quicquid autem ambulat quidem super quattuor pedes sed habet
 25 longiora retrocrura per quae salit super terram comede<re> debetis ut est bruchus
 in genere suo et attacus atque opimacus ac locusta singula iuxta genus suum», quae
 omnia antiq<ua> sanctorum LXX patrum traditio inmundat iudicat et ab esu simul et
 a tactu omnimodo aliena. Sic enim illic scriptum est: «Hęc non hedetis ab omnibus
 quae habent superiora pedum suorum ut saliant in eis a terra, hoc est bruchum, attacum,
 30 locustam, opimacum, id est lacertam, et similia». Hęc omnia et in aliis translationibus
 repudiantur. Locusta dicta a longis pedibus ueluti asta, unde et Greci tam maritimam
 quam terrestrem astacum appellant.

De his omnibus quid eligendum sit <lect>oris committo iudicio tantum ammonens
 ne quisquam credat beatum Iohannem istas dampnosas et uenenosas aliquas comedisse
 35 locustas, agrorum uastatrices et in sui natura inmundas.

Apparatus criticus 18 aliud: aliud *L^{a.c.}* ut uid. inferiore || 20 dicant: fortasse dicunt legendum ||
 22 quod si nec: quod sec *L^{a.c.}* ut uid. || 23 libro: mendose bis scriptum || 30 translationibus: sic *L*,
 fortasse transl- corrigendum ||.

Apparatus biblicus 24-26 Leuit. 11, 21-22 iuxta *Vulgatam uersionem* || 28-30 Leuit. 11, 21-22
 iuxta aliam incognitam uersionem, forsitan cum uersione a textu inferiore antiquissimi codicis
 palimpsesti Monacensis Clm 6225 transmissa coniunctam (uide supra in commentario)

Apparatus fontium 31-32 locusta – appellant: cf. *Isid.*, *etym.* 12, 8, 9

semblable aux locustes d'eau mentionnées ci-dessus, qu'on est bien sûr de trouver très fréquemment dans le cours des rivières d'Italie et que les habitants de ce peuple¹⁰⁶ appellent *gamerae*. En Germanie aussi, on les appelle *crepationes*, en raison de la tête du corps, qu'on casse avant de les manger.

Mais s'il ne faut pas prêter foi à ces explications, peut-être faut-il croire qu'il existe encore une autre espèce d'animal qui, à ce qu'on raconte, vit dans la région de la Palestine et en Arabie et qui est inconnue de nous, dont il est dit dans le livre du Lévitique : « Pour tout ce qui marche sur quatre pieds, mais a les pattes de derrière plus longues, pour sauter sur terre, vous devez en manger : le bruchus, selon son espèce, l'attacus, l'opimacus et la locuste, chacun selon son espèce », tous animaux que l'antique tradition des soixante-dix saints pères juge impurs et absolument impropres à l'alimentation aussi bien qu'au toucher. Il y est écrit en effet : « Ne mangez pas de tous [les animaux] qui ont le haut des pattes fait de telle façon qu'ils s'en servent pour sauter de terre, c'est-à-dire le bruchus, l'attacus, la locuste, l'opimacus, » à savoir le lézard, « et autres animaux semblables ». Tous ces animaux sont également rejetés dans les autres traductions. La locuste tire son nom de ses longs pieds (comme *asta*), d'où le fait que les Grecs appellent tant celle de terre que celle de mer *astacus*.

Que choisir parmi toutes ces solutions ? Je m'en remets au jugement du lecteur, me limitant à le mettre en garde : que personne ne croie que saint Jean mangeait de ces sauterelles nuisibles et vénéneuses, dévastatrices des champs et dans leur nature même impures.

¹⁰⁶ Telle est bien l'expression (maladroite) utilisée ici : « incolę gentis ». On la retrouve aussi, par exemple, au 1^x siècle, dans la *Vita Vulframni episcopi Senonici*, 10 : « Percrebuitque hoc stupendum et antea inauditum miraculum apud incolas gentis Fresionum. », *Passiones viteaque sanctorum aevi Merovingici*, éd. Bruno KRUSCH, Wilhelm LEVISON, Hannoverae, Lipsiae, 1910 (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 5), p. 670).

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

SMIRAGLIA P., POLARA I., DE PRISCO A.	Latinitatis italicae medii aevi lexicon. Addenda-Series altera. Fasc. 13 : <i>missus – natabilis</i>	5-22
MARTÍN-IGLESIAS J. C.....	El latín de los <i>Antikeimena</i> (CPL 1261) de Julián de Toledo	23-54
CONDUCHÉ C.	La terminologie grammaticale du haut Moyen Âge : apports du traité <i>De verbo</i> du manuscrit Paris, BnF, lat. 7491, fol. 89ra-207va	55-77
DUPLESSIS F.	De Laon à Brescia : le <i>Glossarium Monacense</i> (München, BSB, lat. 14420, fol. 144v)	79-147
DELMULLE J.	Le repas de Jean Baptiste au désert : sauterelles, crevettes ou écrevisses ? Un petit texte exégétique inédit du x ^e siècle	149-177
TURCAN-VERKERK A.-M.	La théorisation progressive du <i>cursus</i> et sa terminologie entre le xi ^e siècle et la fin du xiv ^e siècle.....	179-259
JECKER M.	La notion de <i>prudencia</i> et ses métamor- phoses chez un noble castillan du xv ^e siècle, le marquis de Santillane : la signification philosophique et poli- tique du manuscrit BNE 10269	261-295

II. NOTES

BON B.	Histoire et perspectives du <i>Novum Glossarium Mediae Latinitatis</i> . Un « Nouveau Du Cange »	297-308
NOWAK K.	Language Change in the Dictionary of Polish Medieval Latin	309-319
PAJÓN LEIRA I., ZUCKER A., FARON ZUCKER C.	Thezoo : un thésaurus de zoologie ancienne et médiévale pour l'annotation de sources de données hétérogènes	321-342

III. CHRONIQUES ET COMPTES RENDUS

BARTOLA A.	Cronaca degli avvenimenti italiani: 2015	343-370
DELMULLE J.	Marie-Pierre BUSSIÈRES (éd.), <i>La littérature des questions et réponses dans l'Antiquité profane et chrétienne: de l'enseignement à l'exégèse. Actes du séminaire sur le genre des questions et réponses tenu à Ottawa les 27 et 28 septembre 2009</i>	371-373
ALEXANDRE R.	Jose Carlos MARTÍN-IGLESIAS, Valeriano YARZA URQUIOLA (éd.), <i>Iuliani Tole-tani episcopi Opera</i>	374-377
STOTZ P.	<i>Navigatio sancti Brendani. Alla scoperta dei segreti meravigliosi del mondo. Edizione critica a cura di Giovanni ORLANDI e Rossana E. GUGLIEL-METTI</i>	377-383
DELMULLE J.	Erika KIHLMAN and Denis SEARBY (ed.), <i>Ars edendi. Lecture Series, vol. I.</i>	383-385
DELMULLE J.	cura et studio Paul TOMBEUR, <i>Rodulfi Trudonensis Gesta abbatum Trudo-nensium I-VII. Epistulae et Gisleberti Trudonensis Gesta abbatum Trudo-nensium VIII-XIII (Liber IX opus intextum Rodulfi Trudonensis)</i>	385-388
BOURGAIN P.	Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), <i>Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e-XV^e siècles)</i>	388-391
TURCAN-VERKERK A.-M.	Emil J. POLAK, <i>Medieval and Renais-sance Letter Treatises and Form Let-ters. A Census of Manuscripts Found in Part of Europe. The Works on Letter Writing from the Eleventh through the Seventeenth Century Found in Alba-nia, Austria, Bulgaria, France, Ger-many and Italy</i>	392-394
GRÉVIN B.	Benjamin WEBER, <i>Lutter contre les Turcs. Les formes nouvelles de la croisade pontificale au XV^e siècle</i>	394-397

Les tomes 1-70 de la revue *ALMA* (1924-2012) peuvent être consultés sur le site de l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (Nancy) à l'adresse suivante : <http://irevues.inist.fr>.

NOVUM GLOSSARIUM MEDIAE LATINITATIS

Dictionnaire du latin médiéval (800-1200)

Éditeur : Union Académique Internationale

Diffuseur : Librairie Droz, 11, rue Firmin-Massot, C.P. 389, CH-1211 Genève 12

FASCICULES DISPONIBLES (PRIX T.T.C.)

3. *Ma*. Édité par F. Blatt. 1981 (1959), col. 1-278
ISBN: 87-16-03481-3 CHF 100,40
4. *Meabilis-Miles*. Éd. par F. Blatt. 1961, col. 281-488
ISBN: 87-16-03485-6 CHF 100,40
5. *Miles-Mozytia*. Éd. par F. Blatt. 1963, col. 485-882
ISBN: 87-16-03487-2 CHF 100,40
8. *Norma-Nysus*. Éd. par F. Blatt. 1969, col. 1369-1584
ISBN: 87-16-03493-7 CHF 100,40
9. *Index Scriptorum novus mediae latinitatis*. Éd. par F. Blatt. 1973, p. XVII-246
ISBN: 87-16-01390-5 CHF 100,40
10. *O-Ocyter*. Éd. par F. Blatt. 1975, col. 1-324
ISBN: 87-16-02080-4 CHF 100,40
11. *Od-Opertorium*. Éd. par F. Blatt. 1978, col. 325-540
ISBN: 87-16-08355-5 CHF 100,40
12. *Opertura-Ordino*. Éd. par Y. Lefèvre. 1980, col. 541-730
ISBN: 87-16-08904-9 CHF 100,40
13. *Ordior-Oz*. Éd. par Y. Lefèvre. 1983, col. 729-940
ISBN: 87-16-09663-0 CHF 100,40
14. *P-Panis*. Éd. par Y. Lefèvre. 1985, col. 1-204
ISBN: 87-16-06543-3 CHF 100,40
15. *Paniscardus-Parulla*. Éd. par J. Monfrin, A.-M. Bautier, M. Duchet-Suchaux.
1987, col. 203-418
ISBN: 87-16-06900-5 CHF 100,40
16. *Pars-Passerulus*. Éd. par J. Monfrin, A.-M. Bautier, M. Duchet-Suchaux.
1989, col. 419-562
ISBN: 87-16-10734-9 CHF 122,90
17. *Passibilis-Pazzu*. Éd. par J. Monfrin, A.-M. Bautier, M. Duchet-Suchaux.
1993, col. 563-850
ISBN: 87-16-11432-9 CHF 76,80
18. *Pea-Pepticus*. Éd. par F. Dolbeau, A. Grondeux, A. Guerreau-Jalabert et
M. Lemoine. 1995, col. 1-270
ISBN: 87-16-11830-8 CHF 76,80
19. *Per-Perlysus*. Éd. par F. Dolbeau, A. Grondeux, A. Guerreau-Jalabert et
M. Lemoine. 1998, col. 271-572
ISBN: 87-16-12161-9 CHF 122,90
20. *Permachino-Pezzola*. Éd. par F. Dolbeau, A. Grondeux
et A. Guerreau-Jalabert. 2000, col. 573-948
ISBN: 92-990007-0-0 CHF 122,90
21. *Phacoides-Pingo*. Éd. par F. Dolbeau, B. Bon, A. Grondeux
et A. Guerreau-Jalabert. 2003, col. 1-234
ISBN: 92-990007-8-6 CHF 122,90
22. *Index Scriptorum novus mediae latinitatis. Supplementum (1973-2005)*.
Éd. par B. Bon et al. 2005, p. XI-291
ISBN: 92-990020-4-5 CHF 100,00
23. *Pingualis-Plaka*. Éd. par F. Dolbeau, B. Bon, A. Guerreau-Jalabert,
C. Heid. 2007, p. VII, 1*-12*, col. 235-450
ISBN: 978-2-87043-000-2 CHF 120,00
24. *Plana-Plego*. Éd. par A. Guerreau-Jalabert, B. Bon, R. Alexandre.
2011, p. VII, 1*-19*, col. 451-596
ISBN: 978-2-87043-009-5 CHF 100,00

ALD

Aristoteles Latinus Database

The complete corpus of medieval translations of the works of Aristotle. The Latin versions of these texts constituted the main tools for the study of science and philosophy in the Middle Ages.

Key features:

- The database is **updated** regularly with new material
- The interface is the same as Brepols full-text databases (*Library of Latin Texts – Series A*, *Library of Latin Texts – Series B*, *Monumenta Germaniae Historica* and *Archive of Celtic-Latin Literature*)
- By using the **Cross Database Searchtool**, ALD can be searched on-line together with the *Library of Latin Texts – Series A*, the *Library of Latin Texts – Series B*, the *Monumenta Germaniae Historica* and the *Archive of Celtic-Latin Literature*
- Interface in English, French, German and Italian
- The powerful search-software enables the users to undertake **enhanced search possibilities**
- A detailed leaflet is available upon request

In collaboration with the following partners:

- Union Académique Internationale / International Union of Academies
- *Aristoteles Latinus* Centre (Katholieke Universiteit Leuven)
- Centre 'Traditio Litterarum Occidentalium' (CTLO)



BREPOLIS

Brepols Publishers Online

brepolis@brepols.net

www.brepols.net

Achevé d'imprimer en Belgique le 26 mai 2016

Impression:
Communications, Limal.